

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS:

Accord sur la mise en place d'un groupe de travail entre le ministère du Travail et le Conseil d'affaires algéro-américain

P.24

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ :

L'Algérie abritera le futur institut de recherches gazières

P.24

ALGÉRIE-ITALIE

M. Yousfi évoque la coopération industrielle et minière avec l'ambassadeur d'Italie

P.24

ALGÉRIE-CHINE

Internet : Algérie Télécom développe le très haut débit en partenariat avec un opérateur chinois

P.24

ALGÉRIE-JORDANIE

Une usine de médicaments, d'une capacité initiale de 10 millions d'unités, inaugurée à Rahmania (Alger)

P.24

Le Président Bouteflika préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a présidé hier à Alger une réunion du Conseil des ministres. Le projet de Loi de finances 2018 est le principal point inscrit à l'ordre du jour de ce Conseil des ministres. D'autres points figurent également au menu de ce Conseil dont essentiellement des projets de texte relatifs au commerce électronique et au règlement budgétaire de l'exercice 2015.

LOI DE FINANCES 2018:

Réduction du budget de fonctionnement et adaptation de la législation fiscale

Le projet de Loi de finances 2018, adopté hier par le Conseil des ministres, prévoit une réduction du budget de fonctionnement dans un contexte de la volonté des pouvoirs publics d'entamer le retour à l'équilibre budgétaire dans moins de cinq années. Ainsi, le budget de fonctionnement pour l'exercice prochain s'élèvera à 4,584 milliards DA contre 4,591,8 milliards DA en 2017, soit une baisse de 7 milliards DA.

P.p 3-4



► Hausse de 8% de l'enveloppe budgétaire des transferts sociaux pour 2018

► Adoption du projet de loi de règlement budgétaire 2015

► Le Conseil des ministres donne son aval à la signature de contrats entre Sonatrach et ses partenaires

► Participation de l'Algérie à la reconstitution des ressources d'une filiale de la BM

► Adoption d'un projet de loi sur le commerce électronique

ÉLECTIONS LOCALES

Derbal : «La formation des partenaires du processus électoral, une question fondamentale pour la réussite des scrutins»

P. 5

CONSEIL DE LA NATION:

Le bureau examine les questions orales et écrites pour les soumettre au gouvernement

P. 5

ARPE :

M. Kaouane engage la concertation avec les acteurs du secteur de la communication

P. 5

JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTS:

Redynamisation d'un plan national stratégique de formation à partir de l'année scolaire en cours

P. 5

SANTÉ

Adolescence

Obésité et dépression souvent liées

P.p 12-13

CULTURE

Le 10^e Festival international de la bande dessinée (FIBDA) d'Alger s'est ouvert

P. 17

FOOTBALL

COUPE DU MONDE 2018 (QUALIF./5^e J.) CAMEROUN-ALGÉRIE :

Alcaraz : «On visera la victoire à Yaoundé»

► «L'objectif qu'on m'a assigné est d'aller le plus loin possible dans la CAN-2019»

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une casemate pour terroristes détruite à Boumerdès

P. 3

BMS Pluies sur les wilayas de l'est du pays

Des pluies continues, parfois sous forme d'averses orageuses, affectent depuis hier les wilayas de l'Est, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de météorologie. Les wilayas concernées par ces prévisions sont El-Tarf, Annaba, Skikda,

Souk-Ahras, Guelma, Constantine, Mila, Batna, Oum-El-Bouaghi, Khenchela et Tébessa. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 40 mm durant la validité du BMS qui s'étalera jusqu'à 15h, précise la même source.



LE 9 OCTOBRE AU CRASC D'ORAN Conférence sur l'UDMA



Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise lundi 9 octobre à partir de 14h, une conférence animée par Malika Rahal (IHTP France) sur le thème "Ecrire sur l'UDMA, retour sur une expérience d'histoire du temps présent".

HÔTEL AZ PALM BEACH 27^e congrès mondial des maladies hydriques

La société algérienne d'échinococcose hydrique organise jusqu'au 7 octobre à l'hôtel AZ de Palm Beach (Alger), le 27^e congrès mondial des maladies hydriques. Le congrès regroupe plus de 200 experts de 35 pays dont ceux de l'OMS et de la FAO.

OPÉRA D'ALGER La nuit du conte africain

L'Opéra d'Alger, Boualem-Bessâh, présentera ce soir à partir de 19h30, son programme de lecture intitulé «La nuit du conte africain». Le rendez-vous est également donné demain à partir de 19h30.



TOURISME ET ARTISANAT Mermouri les 6 et 7 octobre à Tamanrasset et Djanet

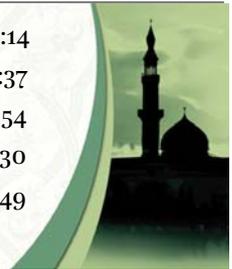


Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Hacène Mermouri, effectuera les 6 et 7 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tamanrasset et la wilaya déléguée de Djanet. Au cours de cette visite, le ministre donnera le coup d'envoi de la saison touristique saharienne.

Horaire des prières

Jeudi 14 Moharem 1439

Fajr	05:14
Dohr	12:37
Asr	15:54
Maghreb	18:30
Isha	19:49



LE 8 OCTOBRE AU MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Célébration de la journée nationale de la diplomatie algérienne

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la diplomatie algérienne, le musée national du moudjahid, organise dimanche 8 octobre à partir de 14h, une conférence sur le thème «La diplomatie algérienne et les mutations internationales», animée par des spécialistes en présence de personnalités historiques, chercheurs, étudiants et représentants de la presse nationale.



Météo



	Max	Min
Alger	27°	14°
Oran	28°	15°
Annaba	24°	16°
Béjaïa	25°	14°
Tamanrasset	34°	19°

SALLE IBN ZEYDOUN Projection du film «Dunkerque»

Le nouveau film de guerre «Dunkerque», réalisé par Christopher Nolan, sera en projection à la salle de l'Oref Ibn Zeydoun, cet après-midi à partir de 15h.



TRANSPORT URBAIN Lancement du premier «bus intelligent» en Algérie



L'entreprise publique de transport de voyageurs du Centre (EPE TVC) a lancé récemment le premier bus intelligent (smart bus) en Algérie, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Ce bus est équipé d'un système de géolocalisation, d'un réseau internet Wifi à haut débit, d'une plateforme de recharge du crédit pour les trois opérateurs de téléphonie mobile, d'un terminal de paiement électronique pour la vente des billets, d'un micro-onde et d'un réfrigérateur, selon la même source. Cette entreprise avait participé avec ce smart bus au Salon international de l'investissement touristique et des Équipements "Tourism Invest", organisé en septembre dernier au Palais des expositions (Alger). L'EPE TVC envisage de généraliser, dans les prochaines semaines, ce nouveau concept sur l'ensemble des bus à travers toutes ses lignes, ajoute le communiqué.

ANGEM Salon national de la micro activité

L'Agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM) organise jusqu'au 7 octobre à l'Office Riadh El Feth (Alger), le Salon national de la micro activité, sous le thème: "Le micro crédit, vecteur de diversification de l'économie nationale". Ce salon, qui entre dans le cadre des services non financiers assurés par l'ANGEM en faveur des bénéficiaires du dispositif du micro crédit, vise à vulgariser ce dispositif, à mettre en exergue les cas de réussite de promoteurs financés par ce canal et à inciter les femmes et les jeunes à l'entrepreneuriat pour la création d'activités génératrices de revenus. Il verra la participation d'une centaine de promoteurs, issus des 48 wilayas, exerçant des activités dans les secteurs suivants: Artisanat traditionnel, Petite industrie, Services, Agriculture, Bâtiment et Travaux Publics, ainsi que des activités d'institutions et associations partenaires. L'ouverture de cette manifestation se fera ce matin à partir de 10h.



BATNA Conférence sur «Le syndrome de l'essuie- glace chez les coureurs»

Le Centre des loisirs et des sports de la wilaya de Batna (Cité Kechida), abrite demain vendredi 6 octobre à partir de 16h, une conférence sur «Le syndrome de l'essuie-glace chez les coureurs», animée par le Dr R-Si Larbdi, chirurgien orthopédiste à l'EHS de Ben Aknoun (Alger).



LAGHOUAT Interventions chirurgicales gratuites au profit de 250 nécessiteux

Quelque 250 malades nécessiteux, atteints de la cataracte, bénéficieront d'interventions chirurgicales dans le cadre des quatrièmes journées médico-chirurgicales ouvertes mercredi à l'hôpital Abdelkader Bedjerra à Aflou (Laghouat). Initiée par l'association "Tagemi", en coordination avec la direction locale de la santé et de la population (DSP), cette action de solidarité, qui s'étalera sur une semaine, est encadrée par un staff médical et paramédical spécialisé, bénévoles, issus de différentes régions du pays, a indiqué le président de l'association, Mohamed Benyoucef.

Le Président Bouteflika préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a présidé hier à Alger une réunion du Conseil des ministres. Le projet de Loi de finances 2018 est le principal point inscrit à l'ordre du jour de ce Conseil des ministres. D'autres

points figurent également au menu de ce Conseil dont essentiellement des projets de texte relatifs au commerce électronique et au règlement budgétaire de l'exercice 2015.



LOI DE FINANCES 2018 : Réduction du budget de fonctionnement et adaptation de la législation fiscale

Le projet de Loi de finances 2018, adopté hier par le Conseil des ministres, prévoit une réduction du budget de fonctionnement dans un contexte de la volonté des pouvoirs publics d'entamer le retour à l'équilibre budgétaire dans moins de cinq années.

Ainsi, le budget de fonctionnement pour l'exercice prochain s'élèvera à 4,584 milliards DA contre 4,591,8 milliards DA en 2017, soit une baisse de 7 milliards DA.

Dans sa partie budgétaire, le projet affiche 6,521 milliards DA de recettes et près de 8,628 milliards DA de dépenses.

Le déficit global du Trésor s'élèvera ainsi à près de 9% du PIB, contre plus de 14% pour l'exercice 2016. En fait, ce déficit budgétaire doit être appréhendé dans le cadre d'une double réalité.

En premier lieu, il s'agit de la volonté des pouvoirs publics d'entamer le retour à l'équilibre budgétaire dans moins de cinq années, une volonté qui se reflète notamment au niveau du budget de fonctionnement qui s'élèvera à 4,584 milliards de DA, en baisse de 7 milliards DA par rapport à l'exercice en cours, précise le communiqué du Conseil des ministres.

En second lieu, il s'agit de la nécessité de lever le gel sur des réalisations socio-éducatives mises à l'arrêt du fait de difficultés de trésorerie, note la même source.

Il s'agit également de la nécessité pour l'Etat de procéder au règlement des dettes qu'il a accumulées, pour les mêmes motifs, envers les entreprises contractantes pour des réalisations ou des fournitures de biens et de services.

Ces réalités ont pour conséquence une "hausse exceptionnelle" du budget d'équipement proposé pour 2018.

Ainsi, les Autorisations de programme retenues pour l'année prochaine s'élèvent à 2,270 mil-

liards DA (contre 1,397 milliards DA en 2017), tandis que les crédits de paiements inscrits pour 2018 s'élèvent à 4,043 milliards DA (contre 2,291 milliards DA en 2017).

Les allocations prévues pour le budget d'équipement couvrent notamment la relance des projets gelés dans les secteurs de l'éducation nationale, de la santé, et des ressources en , ainsi qu'un effort plus soutenu en direction du développement local.

400 milliards DA pour le remboursement des créances des entreprises locales et étrangères

De surcroît, le budget d'équipement de l'année prochaine contient une provision de 400 milliards DA pour le remboursement des entreprises locales et étrangères qui détiennent des créances sur l'Etat et ses démembrements.

Dans le cadre du maintien de la politique sociale de l'Etat, le budget proposé pour l'année prochaine comprend 1,760 milliards de DA alloués aux transferts sociaux, en hausse de près de 8% par rapport à 2017.

Les dépenses de ces transferts sociaux sont destinées notamment aux soutiens aux familles, à l'habitat, à la santé, ainsi qu'aux subventions des prix des produits de première nécessité, à savoir les céréales, le lait, le sucre, et les huiles alimentaires.

Nouvelles mesures fiscales et bonification des crédits bancaires levés par l'AADL

Dans sa partie législative, le projet de Loi de finances pour 2018 introduit plusieurs nouvelles mesures de modernisation de la législation fiscale et d'adaptation de son contenu aux réalités financières du pays, parmi lesquelles l'instauration d'un impôt sur la fortune.

En outre, le projet contient plusieurs dispositions en faveur des

citoyens parmi lesquelles la bonification intégrale par l'Etat des crédits bancaires levés par l'AADL pour financer la réalisation de 120.000 logements de location-vente, ainsi que le rétablissement de la subvention aux prix de l'orge fourni aux éleveurs pour l'alimentation du bétail.

Intervenant à l'issue de l'examen de ce projet de loi, le président de la République a relevé que ce texte apporterait les moyens nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'action adopté par le Parlement.

Dans ce sens, M. Bouteflika a insisté sur le dynamisme dont devra faire preuve le Gouvernement pour traduire son Plan d'action en résultats concrets continus autant pour répondre aux attentes sociales que pour accroître la croissance, la création d'emplois et la diversification de l'économie nationale.

Se référant à l'augmentation substantielle du budget d'équipement pour 2018, le chef de l'Etat a relevé que cette situation dictée par des circonstances objectives "devra être une exception", et que l'acheminement graduel vers l'équilibre des Finances publiques devra être reflété dès l'année prochaine, à travers une baisse du budget de l'Etat qui sera inscrit dans le projet de Loi de finances pour 2019.

Il a également demandé au Gouvernement de diligenter l'élaboration du texte réglementaire par lequel sera institué un mécanisme indépendant de suivi des emprunts du Trésor auprès de la Banque d'Algérie dans le cadre du financement non conventionnel, ainsi que du suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles économiques et financières devant permettre un retour rapide à l'équilibre des comptes publics et de la balance des paiements extérieurs.

Adoption du projet de loi de règlement budgétaire 2015

Le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2015 a été adopté par le Conseil des ministres réuni hier sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Présenté par le ministre des Finances, ce texte, qui porte sur les réalisations effectives de la loi de finances 2015, certifie la "bonne exécution" du budget de l'année 2015 et rapporte également l'importance des réalisations réceptionnées durant l'année concernée, souligne le communiqué du Conseil des ministres.

Le texte cite également les principaux projets réceptionnés en 2015 dont essentiellement plus de 250 établissements scolaires, 38.000 places pédagogiques et 20.000 lits d'hébergement dans le secteur universitaire.

S'ajoutent à ces réalisations 56 nouveaux établissements de santé publique et 300.000 logements, ainsi que le raccordement de près de 230.000 habitations aux réseaux d'alimentation en gaz naturel. Pour rappel, la loi de finances 2015 avait tablé sur des dépenses de 8,858,1 milliards de DA, se répartissant entre 4,972,3 milliards DA de dépenses de fonctionnement, tandis que les dépenses d'équipement ont porté sur des Autorisations de programme de 4,079,7 milliards de DA, des crédits de paiement de 3,885,8 milliards de DA et un programme neuf de 1,178 milliards de DA.

Quant aux recettes budgétaires, elle avait prévu un montant de 4,684,6 milliards de DA.

Ce qui a donné un déficit budgétaire de 4,173,3 milliards de DA (22,1% du PIB).

Le Conseil des ministres donne son aval pour la signature de contrats entre Sonatrach et ses partenaires. Le Conseil des ministres a adopté trois décrets présidentiels autorisant, conformément à la loi, la signature de contrats d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, indique mercredi un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Conseil des ministres tenu sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le premier contrat est un avenant à un contrat entre Sonatrach et l'entreprise ENI Algérie pour proroger de cinq (5) années l'exploitation d'un gisement dans le périmètre dénommé "Zemoul el Kbar". Pour le deuxième décret, il concerne aussi un avenant à un contrat entre Sonatrach et ENI Algérie pour proroger la durée d'exploitation des trois gisements situés sur le périmètre "Zemoul el Kbar, bloc 403". Cet avenant permettra un investissement supplémentaire de 400 millions de dollars pour une production additionnelle de 78 millions de barils de pétrole.

Quant au troisième contrat, conclu entre Sonatrach et l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), il permettra à la compagnie nationale d'exploiter un nouveau gisement ayant une production de 35.000 barils/jour dans le périmètre "El Gassi, El Agreb et Zotti".

Hausse de 8% de l'enveloppe budgétaire des transferts sociaux pour 2018

Une enveloppe budgétaire de 1.760 milliards de DA sera allouée aux transferts sociaux durant l'exercice 2018, indique le projet de loi de finances 2018 adopté hier par le Conseil des ministres.

Ce montant est en hausse de près de 8% par rapport à l'enveloppe allouée en 2017 pour cette catégorie de dépenses, précise le communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Conseil des ministres tenu sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Cette enveloppe budgétaire est destinée notamment aux soutiens aux familles, à l'habitat, à la santé, ainsi qu'aux subventions des prix des produits de première nécessité, à savoir les céréales, le lait, le sucre, et les huiles alimentaires, note la même source.

A travers ces transferts sociaux, il s'agit pour le gouvernement de continuer à soutenir la politique sociale de l'Etat notamment par le soutien aux familles, à travers la subvention des produits de base, l'éducation et l'accès à l'eau et l'énergie, la santé, le logement, les retraites et l'accompagnement des faibles revenus, des démunis et des handicapés.

Participation de l'Algérie à la reconstitution des ressources d'une filiale de la BM

Le Conseil des ministres a approuvé hier un décret présidentiel autorisant la participation de l'Algérie à la reconstruction des ressources de l'Association internationale pour le développement (AID, filiale de la Banque mondiale), indique un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Conseil des ministres tenu sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

La participation algérienne en l'objet s'éleva à 25 millions de dollars libérables sur une durée de onze (11) ans, souligne le communiqué. L'Agence internationale pour le développement fait partie du groupe de la Banque mondiale, dont le rôle est d'apporter son appui aux pays en voie de développement et notamment les plus pauvres.

Pour rappel, un représentant de la Banque mondiale avait salué récemment à Alger les efforts de l'Algérie pour contribuer au fonds de l'AID.

Adoption d'un projet de loi sur le commerce électronique

Un projet de loi relatif au commerce électronique a été adopté hier par le Conseil des ministres réuni mercredi sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Ce texte vise à donner une assise légale à cette activité qui est déjà apparue en Algérie et à instaurer autour de cette activité un climat de confiance propre à son extension, précise le communiqué du Conseil des ministres.

Il s'agit aussi de développer l'économie numérique dans le pays et d'offrir une protection aux consommateurs et à codifier la répression de toute fraude dans ce nouveau domaine. Pour rappel, plus de 100.000 transactions ont été effectuées depuis le lancement du e-paiement en octobre 2016. Actuellement, le service du paiement électronique se limite au paiement des factures d'électricité, de gaz et de l'eau ainsi que de certains services d'assurances notamment l'assurance voyage.

Communiqué du Conseil des ministres (TEXTE INTEGRAL)

Le Conseil des ministres a tenu hier à Alger une réunion sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et a rendu public un communiqué, dont voici le texte intégral: "Son Excellence, M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a présidé une réunion du Conseil des ministres, ce mercredi 4 octobre 2017, correspondant au 13 Moharam 1439.

Le Conseil des ministres a entamé ses travaux par l'examen et l'adoption du projet de Loi de finances pour l'année 2018 qui a été présenté par M. le ministre des Finances.

Dans sa partie budgétaire, le projet affiche 6521 milliards DA en recettes et près de 8628 milliards DA en dépenses. Le déficit global du Trésor s'élèvera ainsi à près de 9% du Produit intérieur brut contre plus de 14% pour l'exercice 2016.

De plus, ce déficit budgétaire doit être appréhendé dans le cadre d'une double réalité.

En premier lieu, il s'agit de la volonté des pouvoirs publics d'entamer dès cette année, le retour à l'équilibre budgétaire dans moins de cinq années, volonté qui se reflète notamment au niveau du budget de fonctionnement qui s'élèvera à 4584 milliards DA, en baisse de 7 milliards DA par rapport à l'exercice en cours.

En second lieu, il s'agit de la nécessité de lever le gel sur des réalisations socio-éducatives mises à l'arrêt du fait de difficultés de trésorerie, ainsi de la nécessité pour l'Etat de procéder au règlement des dettes qu'il a accumulées pour les mêmes motifs, envers les entreprises contractantes pour des réalisations ou des fournitures de biens et de services.

Ces réalités ont pour conséquence une hausse exceptionnelle du budget d'équipement proposé pour 2018.

Ainsi, les Autorisations de programme retenues pour l'année prochaine s'élèvent à 2270 milliards DA (contre 1397 milliards DA pour l'exercice en cours).

Les crédits de paiements inscrits pour 2018 s'élèvent à 4043 milliards DA (contre 2291 milliards DA pour l'année en cours).

Les allocations prévues pour le budget d'équipement couvrent notamment la relance des projets gelés dans les secteurs de l'éducation nationale, de la santé, et des ressources en eaux, ainsi qu'un effort plus soutenu en direction du développement local.

Le budget d'équipement de l'année prochaine contient également une provision de 400 milliards DA pour le remboursement des entreprises locales et étrangères qui détiennent des créances sur l'Etat et ses démembrements.

Il importe de relever aussi que le budget proposé pour l'année prochaine comprend 1760 milliards de DA alloués aux transferts sociaux, montant en hausse de près de 8% par rapport à 2017, et qui est destiné notamment, aux soutiens aux familles, à l'habitat, à la santé, ainsi qu'aux subventions des prix des produits de première nécessité, à savoir les céréales, le lait, le sucre, et les huiles alimentaires.

Dans sa partie législative, le projet de Loi de finances pour 2018 introduit plusieurs mesures nouvelles de modernisation de la législation fiscale et d'adaptation de son contenu aux réalités financières du pays, parmi lesquelles, l'instauration d'un impôt sur la fortune.

En outre, le projet contient plusieurs dispositions en faveur des citoyens parmi lesquelles, la bonifica-



tion intégrale par l'Etat, des crédits bancaires levés par l'AADL pour financer la réalisation de 120.000 logements de location-vente, ainsi que le rétablissement de la subvention aux prix de l'orge fourni aux éleveurs pour l'alimentation du bétail.

Intervenant à l'issue de l'examen de ce dossier, M. le président de la République a relevé que le projet de loi de finances apportera les moyens nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'action adopté par le Parlement.

Le président Abdelaziz Bouteflika a insisté sur le dynamisme dont devra faire preuve le Gouvernement pour traduire son Plan d'action en résultats concrets continus autant pour répondre aux attentes sociales de notre peuple, mais aussi pour accroître la croissance, la création d'emplois et la diversification de l'économie nationale.

Se référant à l'augmentation substantielle du budget d'équipement pour 2018, le chef de l'Etat a relevé que cette situation dictée par des circonstances objectives devra être une exception, et que l'acheminement graduel vers l'équilibre des Finances publiques devra être reflété dès l'année prochaine, à travers une baisse du budget de l'Etat qui sera inscrit dans le projet de Loi de finances pour 2019.

Le président de la République a également demandé au Gouvernement de diligenter l'élaboration du texte réglementaire par lequel sera institué un mécanisme indépendant de suivi des emprunts du Trésor auprès de la Banque d'Algérie, ainsi que du suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles économiques et financières devant permettre un retour rapide à l'équilibre des comptes publics et de la balance des paiements extérieurs.

Rappeler que ce mécanisme indépendant fera régulièrement rapport au chef de l'Etat.

Par ailleurs, le président Abdelaziz Bouteflika s'est félicité de la mobilisation des travailleurs à travers l'UGTA ainsi que du patronat public et privé pour concourir efficacement à l'intensification du processus national de développement, un effort qui est plus que jamais indispensable pour que l'Algérie transforme ses difficultés financières actuelles en motif de nouveau sursaut national vers plus de progrès économique et social.

Le Conseil des ministres a poursuivi ses travaux par l'examen et l'adoption du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2015, présenté par M. le ministre des Finances.

Ce texte qui certifie la bonne exécution du budget de l'année 2015, rapporte également l'importance des réalisations réceptionnées la même année, dont, plus de 250 établissements scolaires, 38.000 places pédo-

giques et 20.000 lits d'hébergements dans le secteur universitaire, 56 nouveaux établissements de santé publique, 300.000 logements réceptionnés ainsi que le raccordement de près de 230.000 habitations aux réseaux d'alimentation en gaz naturel.

Le Conseil des ministres a également examiné et adopté un projet de loi relatif au commerce électronique.

Ce texte vise: (i) à donner une assise légale à cette activité qui est déjà apparue dans notre pays, (ii) à instaurer autour de cette activité un climat de confiance propre à son extension, (iii) à développer l'économie numérique dans le pays, (iv) à offrir une protection aux consommateurs, (v) et à codifier la répression de toute fraude dans ce domaine nouveau.

Poursuivant ses travaux, le Conseil des ministres a examiné et approuvé un décret présidentiel autorisant la participation de l'Algérie à la reconstitution de ressources de l'Agence internationale pour le développement.

L'Agence internationale pour le développement fait partie du groupe de la Banque Mondiale et qui apporte son appui au pays en voie de développement, et notamment les moins avancés parmi eux.

La participation algérienne en l'objet s'élèvera à 25 millions de dollars libérables sur une durée de 11 ans.

Par ailleurs, le Conseil des ministres a étudié et adopté trois décrets présidentiels autorisant, conformément à la loi, la signature de contrats d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures.

Le premier est un avenant à un contrat entre Sonatrach et l'entreprise ENI Algérie pour proroger de cinq années l'exploitation d'un gisement dans le périmètre dénommé "ZEMOUL EL KBAR".

Le second contrat conclu entre Sonatrach et l'Agence ALNAFT permettra à la compagnie nationale d'exploiter un nouveau gisement ayant une production de 35.000 barils par jour dans le périmètre "El Gassi, El Agreb, et Zouti".

Le troisième décret concerne un avenant à un contrat entre Sonatrach et ENI Algérie, pour proroger la durée d'exploitation des trois gisements situés sur le périmètre "Zemoul El Kbar, bloc 403".

Cet avenant permettra un investissement supplémentaire de 400 millions USD pour une production additionnelle de 78 millions de barils de pétrole.

Enfin, le Conseil des ministres a conclu ses travaux par l'examen et l'adoption de décisions individuelles de nominations et de fins de fonction à des fonctions supérieures de l'Etat".

ÉLECTIONS LOCALES

Derbal : «La formation des partenaires du processus électoral, une question fondamentale pour la réussite des scrutins»

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelouhab Derbal, a affirmé, hier, à Annaba, que la formation des partenaires du processus électoral est "une question fondamentale" pour accomplir leurs missions de gestion et de surveillance des scrutins et en assurer la réussite.

Présidant l'ouverture d'une conférence régionale sur "le contrôle judiciaire sur les élections locales", organisée par la HIISE avec le concours du laboratoire des études juridiques maghrébines de la faculté de droit de l'université Badji Mokhtar, M. Derbal a estimé qu'une "bonne vision et maîtrise des mécanismes et principes régissant l'opération électorale constituent des conditions indispensables pour sa réussite".

Le président de la HIISE a également insisté sur le rôle de la justice dans l'opération électorale, estimant qu'il représente un partenaire fondamental.

Il a aussi mis l'accent sur l'importance de la for-

mation et du recyclage des magistrats sur les questions liées aux litiges électoraux, considérant que les décisions prises à ce sujet par les juges ont "un impact profond sur toute l'opération électorale".

La conférence tenue en présence des coordinateurs de wilayas de la HIISE dans les wilayas d'Annaba, Guelma, Souk Ahras, Tébessa et El Tarf, des magistrats et des universitaires a abordé le contrôle judiciaire du vote d'un point de vue juridique ainsi que les mécanismes de traitement des litiges électoraux et les compétences des juridictions ordinaires et administratives.

Les intervenants ont abordé également l'exa-



men des recours, les compétences du tribunal administratif à définir "les crimes électoraux" et les mécanismes de suivi fixés par la loi.

La conférence inscrite

dans le cadre des rencontres de formation en prévision des prochaines élections locales a été clôturée par un large débat sur les divers aspects juridiques liés aux élections.

ARPE:

M. Kaouane engage la concertation avec les acteurs du secteur de la communication

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a entamé mardi une série de consultations avec les acteurs du secteur de la Communication, dans le cadre du lancement du processus d'établissement de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE), indiquait hier dans un communiqué, le ministère de la Communication.

Tout en rappelant que l'ARPE a été «décidée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et priorisée dans le Plan d'action du Gouvernement», le ministère précise que cette «concertation est dictée par la nécessité d'avoir la perception la

plus large possible du regard que porte la corporation sur ce processus qui l'implique et l'engage».

«Cela, d'autant que la démarche consiste dans une structuration pérenne qui permettra à la presse de se prendre en mains et de réguler sa situation professionnelle et éthique», est-il ajouté.

Dans ce sens, le ministre de la Communication a rencontré, dans l'après-midi de mardi, le Secrétaire général du Syndicat national des Journalistes (SNJ), Kamel Amarni, «dont il a écouté les propositions et reçu des échos favorables concernant un processus que le SNJ appelait

de ses vœux», selon les propos de ce dernier.

M. Kaouane a également reçu, dans la matinée de ce mercredi, les membres fondateurs de la future Fédération nationale des Journalistes algériens (FNJA), Zahir Mehdaoui et Riadh Boukhedcha, lesquels ont exprimé «enthousiasme et disponibilité à ces perspectives», informe encore le ministère.

«Les consultations se poursuivront et associeront des journalistes et des éditeurs des différents horizons de la presse écrite, publique et privée», conclut la même source.

CONSEIL DE LA NATION:

Le bureau examine les questions orales et écrites pour les soumettre au gouvernement

Le bureau du Conseil de la nation a examiné, hier lors d'une réunion tenue sous la présidence de M. Abdelkader Bensalah, des questions orales et écrites et décidé de les communiquer au Gouvernement car ré-

pondant aux conditions de forme, a indiqué un communiqué du Conseil. Les membres du Bureau ont échangé les vues sur la programmation des travaux du Conseil y compris la présentation et le débat du pro-

jet de loi amendement l'ordonnance n° 03-11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et au crédit, ajoute le communiqué. En outre, les membres du Bureau ont écouté un exposé présenté par le Secrétaire général sur le bi-

lan des activités du Conseil et le programme d'action 2018 ainsi qu'un exposé sur le projet du budget du Conseil de la nation au titre de l'exercice 2018, ajoutée-t-on de même source.

UNIVERSITÉ

Plus de 9.000 nouveaux étudiants inscrits à l'USTHB

Le recteur de l'université des sciences et des technologies Houari Boumediene (USTHB), Mohamed Saïdi a annoncé hier à Alger l'inscription de 9.711 nouveaux étudiants au niveau des facultés de l'université, qualifiant l'opération d'inscription de «réussite».

M. Saïdi a fait part, lors d'une conférence de presse, de «l'inscription de 9.711 nouveaux étudiants au titre de la rentrée universitaire 2017-2018, ajoutant que l'opération d'inscription a été une «réussite», grâce à la réunion de tous les moyens matériels et techniques nécessaires.

Ces inscriptions concernent les opérations de transfert et d'inscrip-

tion d'étudiants retardataires et de nouveaux bacheliers, a expliqué le recteur, ajoutant qu'elles se sont déroulées dans de bonnes conditions.

M. Saïdi a affirmé que les cours avaient commencé le 17 septembre dernier, précisant que les travaux dirigés et travaux pratiques se déroulaient normalement.

Le total des étudiants inscrits s'élève à 44.825, dont 32.503 étudiants en licence repartis sur 35 offres de formation, 9.599 étudiants en master repartis sur 90 offres et 2.723 en doctorat, a-t-il indiqué, soulignant que l'université avait procédé à l'ouverture de 288 nouveaux postes pour l'accès en post-graduation.

A une question sur le taux d'échec en première année universitaire, M. Saïdi a dit que ce taux qui «oscille entre 25 et 30% est en baisse d'année en année», l'expliquant par «la difficulté pour les nouveaux étudiants de s'adapter au milieu universitaires».

En vue de promouvoir les œuvres universitaires assurées par l'USTHB dans les différents domaines, le recteur a affirmé que ses services avaient installé une commission d'orientation chargée d'effectuer des enquêtes sur plusieurs questions à l'instar de la qualité de la formation dispensée et la coopération internationale pour l'amélioration du rendement de l'université.

JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTS: Redynamisation d'un plan national stratégique de formation à partir de l'année scolaire en cours

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, a affirmé hier que son département ministériel œuvrera, à partir de l'année en cours, à la redynamisation d'un plan national stratégique de formation visant à améliorer les méthodes d'enseignement et les pratiques actuelles d'apprentissage. «A compter de cette année scolaire, la formation sera la préoccupation majeure du ministère» a indiqué Mme. Benghebrat dans une lettre adressée aux enseignants à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, ajoutant, dans le même sens, qu'"un plan national stratégique de formation sera redynamisé à partir de cette année et aura à atteindre 4 objectifs consistant en l'amélioration des méthodes d'enseignement et des pratiques d'apprentissage, par des pratiques innovantes, la promotion de l'enseignement, mais aussi en soutenant la stratégie nationale de formation continue au profit de tous les professionnels du secteur et en mettant en place des mécanismes de formation à distance au moyen des technologies de l'information et de la communication (TIC)".

Après avoir mis l'accent sur la nécessité de la formation des enseignants et la mise à jour de leurs connaissances, la ministre a estimé que "tout élève qui quitte les bancs de l'école sans avoir acquis les connaissances nécessaires est une preuve d'un échec commun et une grosse perte pour notre société". La ministre a, en outre, mis en exergue les vertus de l'enseignant qui "forge un esprit tolérant et ouvert" auprès des élèves en leur apprenant les principes de coexistence et des valeurs liés à l'identité nationale et à la citoyenneté, précisant que l'enseignant "pourrait être à l'avant-garde lorsqu'il s'agit du développement de notre pays d'autant qu'il représente le principal fondateur de l'école républicaine".

Mme Benghebrat a invité, par la même occasion, les enseignants à être fiers de leur métier et se veut "une source d'inspiration et de richesse pour leurs élèves", estimant que tout un chacun devrait œuvrer à améliorer la qualité du système éducatif. Elle a salué, également, tout homme et femme œuvrant au succès de nos enfants en dépit de certaines entraves. "Je salue avec gratitude et une grande admiration, tous les enseignants du préscolaire au lycée, lesquels consacrent leurs temps à éduquer nos enfants" ajoute la ministre.

La première responsable du secteur a indiqué à l'adresse des enseignants que leur métier "vous honore et vous distingue des autres, en ce sens qu'il vous accorde un rôle social prépondérant", ajoutant que cette profession était parmi les professions les plus distinguées et les plus influentes.

Elle a rappelé la grande responsabilité qu'il n'"est pas aisé d'assumer (...), estimant que l'élève qui apprend d'un enseignant compétent est un élève dont la réussite est assurée".

La profession d'enseignant exige davantage de maîtrise des connaissances et des méthodologies pédagogiques outre la bonne conduite avec les élèves, a-t-elle soutenu, estimant que "nous sommes tous redevables de notre réussite envers ces hommes et femmes qui nous ont appris la lecture et l'écriture et ont fait de nous des citoyens responsables".

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une casemate pour terroristes détruite à Boumerdès (MDN)

Une casemate pour terroristes contenant divers objets a été détruite mardi à Boumerdès, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 03 octobre 2017 à Boumerdès/1ère RM, une (01) casemate pour terroristes contenant divers objets», a précisé la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «des détachements de l'ANP ont intercepté à Tamansrasset et Bordj Badji Mokhtar/6ème RM, (04) contrebandiers et saisi un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un (01) camion, un (01) véhicule tout-terrain, 8.000 litres de carburant, six (06) groupes électrogènes et six (06) marteaux piqueurs», ajoute le communiqué du MDN. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale en coordination avec les services de Douanes ont arrêté cinq (05) narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à 362 kilogrammes à Naâma/2ème RM et Ghardaïa/4ème RM, tandis que 1.104 unités de différentes boissons ont été saisies à Tlemcen/2ème RM, selon le communiqué du MDN. En outre, des détachements de l'ANP et des Garde-frontières ont appréhendé à Ain Témouchent, Tlemcen et Ouargla 61 immigrants clandestins de différentes nationalités, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de huit (08) personnes à Annaba/5ème RM, ajoute la même source.

APS

TRANSPORTS Augmentation substantielle des capacités de transports en commun en Algérie

L'Algérie connaît actuellement une «augmentation considérable» de ses capacités en matière de transport en commun avec le lancement de projets de métro et de tramway dans les plus grandes villes du pays, dans le but de réduire les embouteillages et d'améliorer la circulation des personnes, indique une étude faite par le cabinet de conseil économique britannique Oxford Business Group (OBG) publiée sur son site web.

Concernant le métro, cette étude relève que le gouvernement poursuit ses investissements visant à accroître la capacité du réseau de transport en commun d'Alger, avec notamment la mise en service prévue pour cette fin d'année de deux nouveaux tronçons de métro.

Le premier partira de la station Hai El Badr (commune d'El Magharia) pour arriver à Ain Naâdja, soit 3,6 km de voies supplémentaires, tandis que le second reliera Tafourah à la Place des Martyrs, précise OBG.

Viendra ensuite une extension de 9,5 km entre la banlieue d'El Harrach et l'aéroport Houari Boumediène, rappelle cette étude qui note que le projet devrait être entièrement achevé début 2020, tandis que sa station principale à l'aéroport ainsi que la ligne ferroviaire reliant Bab Ezzouar seront livrés d'ici mi-2018.

Le coût du chantier des neuf stations de la nouvelle ligne de l'aéroport est estimé à 9 milliards de dinars (67,5 millions d'euros).

Le réseau de métro de la capitale, qui compte 13 km de rails et 14 stations, est à l'heure actuelle «le deuxième plus grand d'Afrique» après celui du Caire (Egypte), souligne ce cabinet britannique.

Le réseau de métro, ajoute-t-il, devrait être trois fois plus étendu qu'à l'heure actuelle d'ici 2020 et s'étaler sur 40 km.

Le nombre d'usagers du métro d'Alger a connu une croissance constante, atteignant 100.000 passagers/jour en 2016, soit une hausse de 39% par rapport à 2014, note OBG.

L'entrée en service des deux nouvelles lignes devrait encore faire grimper ces chiffres avec une fréquentation prévue de 250.000 passagers/jour.

Abordant le transport par tramway, la même étude rappelle que la construction du premier de ce type de transport, dont le tracé s'étend sur 23 km à Alger, a nécessité quatre ans de travaux avant une mise en service de la ligne en 2011. Deux ans plus tard, Oran inaugurerait une ligne de 18,7 km et Constantine achevait le chantier d'une ligne de 8,1 km.

Etant donné la popularité des transports en commun dans les villes algériennes, poursuit-elle, le nombre d'usagers par jour est estimé à 150.000 à Alger, 90.000 à Oran et 70.000 à Constantine.

L'Etat planche actuellement sur plusieurs autres projets de tramway, dont une extension de 9,6 km pour le réseau de Constantine, ainsi que la construction de deux nouveaux tramways à Ouargla et à Sétif, avance OBG.

«Le développement des transports en commun constitue une priorité stratégique pour le gouvernement étant donné l'urbanisation qui ne cesse de progresser, le nombre d'Algériens vivant dans des zones urbaines est passé de 52% en 1990 à 70% aujourd'hui», relève OBG en citant la Banque mondiale.

MICRO CRÉDIT: Plus de 50 milliards de dinars de prêts non rémunérés pour financer les projets des jeunes depuis 2005

L'Agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM) a octroyé depuis 2005 plus de 50 milliards de dinars de prêts non rémunérés (PNR) pour financer les projets des jeunes dans le cadre de la création de la micro activité, a indiqué hier à Alger la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Ghania Eddalia.

L'ANGEM a accordé plus de 50 milliards de dinars de prêts non rémunérés destinés au financement de projets des jeunes entrepreneurs dans le cadre de la création de la micro activité, a déclaré à la presse Mme Eddalia qui a donné le coup d'envoi du Salon national de la micro activité accompagnée de ministres.

Plus de 800.000 micro activités ont été financées, ce qui a permis la création de plus d'un million de postes d'emplois, a fait savoir la ministre. Quelque 300.000 jeunes entrepreneurs ayant bénéficié d'un financement



de l'ANGEM ont pris part à des sessions de formation organisées par l'agence dans le cadre de l'accompagnement et de l'orientation, a indiqué Mme Eddalia, précisant que plus de 33.000 projets seront financés dans le cadre des micro crédits en 2018. Des modifications supplémentaires seront, à l'avenir, introduites dans le cadre du dispositif du micro crédit à l'effet d'accorder des facilitations aux jeunes porteurs de projets, a fait savoir la ministre.

Sillonant les stands du salon qui propose une panoplie de produits, la délégation ministérielle a pris note des préoccupations des jeunes notamment en ce qui concerne la difficulté de la commercialisation de leurs produits.

Dans ce sens, la ministre

a proposé aux jeunes entrepreneurs d'exploiter le site de l'ANGEM pour faire connaître leurs produits, ajoutant que son département veille à oeuvrer avec plusieurs secteurs à prendre en charge leurs préoccupations.

Participant à ce salon 103 jeunes entrepreneurs de différentes régions du pays, 25 associations et 11 participants de plusieurs secteurs concernés par les domaines des dispositifs d'emploi.

De son côté, le ministre du Travail, de l'emploi et de la solidarité nationale, Mourad Zemali a rappelé la politique des dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes, appelant les femmes particulièrement les femmes au foyer à créer leurs propres micro entreprises pour contribuer au développe-

ment de l'économie nationale.

Pour sa part, le ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh a souligné que plus de 3.700 jeunes -après avoir purgé leurs peines dans les établissements de rééducation- ont bénéficié de micro crédits pour créer des activités dans le cadre d'une convention avec l'ANGEM, en application de la politique de réinsertion de cette catégorie.

Initié par l'ANGEM sous le thème «Le micro crédit: vecteur de diversification de l'économie nationale», ce salon a pour objectif de «vulgariser le dispositif du micro crédit, mettre en exergue les cas de réussite des promoteurs et inciter les femmes et les jeunes à l'entrepreneuriat à travers la création d'activités génératrices de revenus».

Le salon comprend des stands d'exposition de plusieurs secteurs dont l'artisanat, la petite industrie, les services, l'agriculture et le BTP.

Cet espace comprend d'autres activités, à l'instar de l'organisation d'ateliers spécialisés visant notamment à accompagner la création des micro entreprises et à faire connaître la politique des dispositifs d'emploi aux visiteurs.

POMME DE TERRE: Mise en place d'un schéma national de production de semences

Un schéma national de production de semences de pomme de terre visant à mettre fin à l'importation de ce produit, a été présenté hier au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, lors d'une réunion regroupant l'ensemble des acteurs intervenants dans cette filière, a indiqué le ministre dans un communiqué.

Présidee par le ministre du secteur, M. Abdelkader Bouazghî, cette réunion a regroupé notamment les représentants des établissements de production, des fermes pilotes et des structures du ministère de l'Agriculture.

Rappelant la place «prépondérante» qu'occupe la filière de pomme de terre dans l'économie nationale, M. Bouazghî a souligné la nécessité de mettre en

place un schéma national de production de semences afin de «sécuriser» le programme de ce tubercule, qui «contribue à la souveraineté nationale, suivant les orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

Le ministre a estimé, dans ce sens, qu'il est nécessaire d'impliquer tous les acteurs de cette filière, particulièrement les établissements producteurs qui auraient à prendre le relais pour la concrétisation du programme de production.

Il a exhorté tous les intervenants dans la production de la semence de pomme de terre à s'intégrer dans ce schéma national afin de booster la production locale de cette filière et réduire progressivement ses importa-

tions.

«L'objectif est de mettre fin aux importations de semences de pomme de terre», a noté le ministre.

«On ne peut pas rester toujours dépendant de l'importation, nous avons les moyens et les capacités de produire notre propre semence de pomme de terre afin de satisfaire la demande nationale», a-t-il ajouté.

Pour rappel, le ministère de l'Agriculture a enregistré lors de la campagne 2016-2017 une baisse de 45% des importations de la semence de pomme de terre de classe A, soit une réduction de 15 millions de dollars.

Les besoins nationaux en semence de pomme de terre est de 110.000 tonnes, précise le ministère.

COMMERCE Plus de 520 millions de DA de marchandises non facturées en septembre dernier à Alger

Le montant des marchandises non facturées au niveau des marchés et des locaux commerciaux à Alger a dépassé les 520 millions de DA en septembre dernier, a-t-on appris hier de la Direction du commerce de la wilaya.

Les agents de contrôle et de la répression des fraudes relevant de la direction du commerce de la wilaya d'Alger ont saisi, en septembre dernier, des marchandises non facturées d'une valeur de plus de 524 millions de DA, tandis que la valeur des marchandises saisies au cours de la même période en 2016 dépassait les 2 millions de DA, a indiqué la même direction sur son site officiel.

D'après le bilan des activités des agents de la direction concernant le mois écoulé, 42 locaux commerciaux ont fait

l'objet d'une proposition de fermeture suite à diverses infractions commises par leurs propriétaires, dont 32 sont liées aux pratiques commerciales (absence du registre de commerce, non-facturation des marchandises, sécurité alimentaire et autres contraventions).

11.203 procès-verbaux (PV) ont été établis au cours de la même période, à l'encontre des commerçants contrevenants. Le plus grand nombre de ces PV concerne le non affichage des prix avec 435 PV.

Selon le même site, 122.000 interventions au total ont eu lieu durant le mois écoulé, dont plus de 7.700 sont liées aux pratiques commerciales et 4.832 interventions liées à la répression de la fraude.

La direction du Commerce de la wilaya d'Alger a mis en place pour 2017, un programme de contrôle des commerçants activant à travers la capitale, qui prévoit des opérations de contrôle touchant 17.000 commerçants en moyenne par mois. Ces opérations sont effectuées par des inspecteurs et agents de contrôle relevant de la direction et répartis sur 374 équipes. La wilaya d'Alger compte 78 marchés de détail, 46 marchés de proximité, ainsi que 4 zones d'activité à El-Djorf (Bab Ezzouar), El-Hamiz, Gué de Constantine et Jolie Vue. La wilaya compte également plus de 460 commerces, 6 abattoirs, 53 abattoirs de volailles et un marché de gros des fruits et légumes.

ALGÉRIE-JORDANIE

Une usine de médicaments, d'une capacité initiale de 10 millions d'unités, inaugurée à Rahmania (Alger)

L'industrie pharmaceutique s'est renforcée hier à Alger, suite à l'inauguration à Rahmania d'une nouvelle usine d'une capacité initiale de 10 millions d'unités, qui seront commercialisées à compter du début de l'année 2018 sur le marché algérien.

Il s'agit d'une filiale du laboratoire jordanien Dar Al Dawa, baptisée Medi Pharma. Sa capacité initiale de 10 millions d'unités sera augmentée progressivement, l'usine produira les gouttes ophtalmiques stériles, dont notamment les collyres, des produits dont les besoins sont, à grande majorité, importés actuellement, a précisé à la presse le directeur de la promotion médicale chez Dar Al Dawa Larbi Mohamed Adnène. L'usine, qui devra créer 150 emplois immédiats et 200 autres à long terme, produira également des médicaments dédiés aux maladies cardiovasculaires, dont notamment l'hypertension, à la neurologie, à l'urologie en plus de plusieurs



types d'anti-inflammatoires et d'antibiotiques. Grâce à cette usine répondant aux standards internationaux, de nouvelles molécules, dont certains liés à la diabétologie, seront produites en Algérie pour la première fois, selon le même responsable. Ainsi, 50 variétés de médicaments, entre la forme en gélules et la forme en comprimés, et 15 variétés de gouttes stériles seront produites et commercialisées dans les prochains mois en Algérie, a indiqué pour sa part le Directeur général de DarDawa Algérie et co-gérant de Medi Pharma Thaer Sobh. Il a précisé à l'APS qu'il s'agit d'un investissement de 25 millions de dollars financé à 100% par la société jordanienne, présente en Algérie depuis 15 ans, donc avant la promulgation de la loi portant sur la règle 51-49% relative à l'investissement étran-

ger. La société était en fait entrée depuis plus de 15 ans dans un partenariat avec l'entreprise publique Saidal pour la production des gouttes ophtalmiques. Après quelques années, ce partenariat a été rompu et l'activité de la société jordanienne en Algérie s'est, depuis, limitée au commerce, a-t-il rappelé.

Une deuxième usine en 2018

Le même responsable a avancé à l'APS qu'en début 2018, une autre usine de Dar Al Dawa, destinée à la production d'antibiotiques (les céphalosporines) sera inaugurée dans la même enceinte. Il s'agit pour cette deuxième usine d'un investissement jordanien de 15 millions de dollars. Le marché algérien des médicaments est énorme et croissant, il est estimé à plus de 3 milliards de dollars. En plus, l'investis-

seur y trouve toutes sortes de facilitations qui l'encouragent à investir, s'est-il réjoui. L'inauguration de l'usine a été faite par le Directeur général de la société mère Dar Al Dawa Khaled Al Kurdi, des représentants des ministères de la Santé et de l'Industrie, de banquiers et de diplomates. «L'ouverture de cette usine témoigne de notre confiance quant à la capacité des firmes arabes à concurrencer les produits étrangers. Ça témoigne également de l'importance que nous accordons à l'Algérie et au marché algérien », a déclaré à la presse M. Al Kurdi en annonçant la volonté de la société d'élargir ses investissements en Algérie dans le futur. Il est à noter que l'Algérie importe annuellement pour plus de deux (2) milliards de dollars de médicaments.

ALGÉRIE-CHINE

Internet : Algérie Télécom développe le très haut débit en partenariat avec un opérateur chinois

L'opérateur public Algérie Télécom (AT) vient de signer un contrat de partenariat avec l'opérateur chinois ZTE pour le développement du réseau en fibre optique avec pour objectif d'améliorer sensiblement le service internet en Algérie en optant pour la technologie FTTH garantissant des performances jusqu'à 100 mégas. L'accord de partenariat, qui a été signé mardi par le directeur général d'AT, Adel Khemane, et le directeur général de l'entreprise chinoise ZTE Algérie, Zhang Chao, spécialisée dans les équipements de télécommunication, porte sur le développement du projet FTTH (réseau en fibre optique pour l'internet très haut débit) qui vise à garantir la modernisation de la desserte télécom jusqu'aux clients finaux. «Le projet FTTH favorisera les échanges et une communication plus équilibrée entre usagers du réseau : visioconférence, Peer to Peer, Téléphonie sur IP, sauvegarde en ligne. Ce réseau en fibre optique permettra de passer de 20 mégas, actuellement, à des performances pouvant atteindre les 100 mégas», a-t-on expliqué auprès d'AT.



Les nouveaux équipements d'AT peuvent desservir jusqu'à 16.000 abonnés sur une distance de 6 km. Cette technologie nécessitera un nouveau modem adaptée à la fibre optique qui sera mis sur le marché, a-t-on ajouté, précisant qu'avec la FTTH, la numérotation de la téléphonique fixe devra changer et passer de 9 chiffres, actuellement, à 10 chiffres. Le réseau FTTH sera déployé au niveau des agglomérations les plus dynamiques. Les nouvelles cités AADL, LPP, promotion immobilière et logements sociaux devront être automatiquement équipées par cette technologie ainsi que les grandes entreprises, les PME/PMI et les services publics (notamment les établissements universitaires et scolaires).

Par ailleurs, l'autre opérateur chinois, Huawei, a signé un accord de partenariat avec la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs (FNJE) dans le cadre du déploiement du réseau FTTH à travers le territoire national. L'accord a été signé par le directeur général de Huawei Algérie, Gao Jre, et le président de la FNJE, Kheireddine Hamel, en présence du DG d'Algérie Télécom. Auparavant, M. Khemane s'est rendu en compagnie de ses homologues chinois et du président de la FNJE, respectivement à la Cité pilote des Palmiers, qui a été raccordée à la technologie FTTH, puis au centre de formation Training Center FTTH, où des sessions de formation dédiées à cette technologie sont programmées pour les techniciens d'Algérie Télécom et pour les chefs de micro-entreprises. «Algérie Télécom aspire à renforcer son positionnement dans le secteur des télécommunications en Algérie, étant présente à travers ses structures dans toutes les régions du pays, en renforçant son réseau et en se dotant des dernières technologies», a-t-on affirmé auprès d'AT.

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS:

Accord sur la mise en place d'un groupe de travail entre le ministère du Travail et le Conseil d'affaires algéro-américain

La mise en place d'un groupe de travail regroupant les cadres du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et des représentants du conseil d'affaires algéro-américain (USABC) a été décidée mardi à Alger pour accompagner les investisseurs américains dans toutes les démarches relatives au secteur, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Lors d'un entretien entre le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mourad Zemali et une délégation d'hommes d'affaires américains, il a été convenu de «constituer un groupe de travail commun regroupant des cadres du ministère et des représentants du conseil d'affaires algéro-américain ayant pour mission d'accompagner les investisseurs américains dans toutes les démarches relatives au secteur du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale», ajoute le communiqué.

Lors de cette rencontre, la délégation d'hommes d'affaires américains s'est enquis des politiques nationales et dispositifs en vigueur dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, en sus des avantages offerts dans ce sens.

A cette occasion, le ministre a exprimé la disponibilité de son département à accompagner les investisseurs américains dans la réalisation de leurs projets en Algérie et l'établissement de partenariat mutuellement bénéfiques.

La délégation américaine est composée de responsables de grandes firmes américaines représentant plusieurs secteurs, à savoir l'énergie et les énergies renouvelables, le recyclage des déchets, l'industrie pharmaceutique et les équipements médicaux, outre les compagnies de télécommunication, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, le machinisme agricole, l'agroalimentaire et les bureaux d'affaires.

La diversité des secteurs d'activité représentés par la délégation est une opportunité pour l'investissement et la création de postes d'emploi, a indiqué M. Zemali, affirmant qu'il s'agit de secteurs prioritaires dans le cadre de la démarche des autorités publiques visant à encourager l'esprit d'initiative, l'entrepreneuriat et la création de micro-entreprises dans les secteurs économiques productifs.

INDUSTRIE

Rencontre entre les dirigeants des groupes industriels publics et des hommes d'affaires américains

Une rencontre d'affaires regroupant les dirigeants des principaux groupes industriels publics et une délégation d'hommes d'affaires américains, s'est tenue mardi à Alger, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie et des Mines.

Une trentaine d'entreprises américaines, conduites par le Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), actif dans les industries pharmaceutique, mécanique, électrique et électronique, agroalimentaire, des mines, des engrais, du textile ainsi que dans les services, étaient présentes à cette rencontre, afin de «prospector les opportunités qu'offre le marché algérien et de parvenir à des accords de partenariats avec leurs homologues algériennes», a précisé la même source.

Du côté algérien, ce sont les groupes industriels, relevant du ministère de l'Industrie et des mines, qui ont participé à cette rencontre, à savoir : le Groupe SAIDAL, le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), l'Entreprise nationale des véhicules industriels (SNVI), le Groupe des industries métallurgiques et sidérurgiques (METAL), Algerian group of mechanics (AGM), Algeria Chemical Specialities (ACS), l'Entreprise nationale des engrais et produits phytosanitaires (Asmidal), la Société nationale des tabacs et allumettes (SNTA), Manadjim El Djazair (MANAL), le Groupe AGRODIV, DIVINDUS, GETEX, Elec El Djazair Industrie, ainsi que les instituts chargés de la formation et les centres techniques.

Des hauts responsables et cadres du ministère ont également participé à cette rencontre, a ajouté la même source, précisant qu'un exposé détaillé sur les opportunités d'affaires en Algérie et les avantages accordés aux investisseurs étrangers a été présenté à la partie américaine.

FORMATION PROFESSIONNELLE: 7 conventions de partenariat signées entre le secteur et des partenaires à Ouargla

Sept (7) conventions de partenariat ont été signées entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) et différents institutions et entreprise dans la wilaya d'Ouargla, au titre de l'actuelle saison, a-t-on appris mardi du directeur local du secteur. Il s'agit de conventions avec le secteur de la Santé, le complexe agro-industriel "Agro-dif" et les communes de Neza, Témacine, Mégarine, Tebesbest et Touggourt, a précisé à l'APS M. Ali Haouassi. A la lumière de ces conventions qui sont entrées en service, les travailleurs relevant des institutions et entreprise précitées vont bénéficier de sessions de formation dans différentes spécialités et filières pour améliorer leurs connaissances et aptitudes professionnelles, a-t-il expliqué.

Ces conventions sont appelées aussi à créer des canaux de concertation entre les encadreurs et les professionnels dans le but de promouvoir la qualité de formation adaptée aux besoins du marché de l'emploi et de consolider également la relation entre le secteur de la formation et l'ensemble des acteurs, a-t-il ajouté. Elles viennent se greffer à une série de conventions signées entre le secteur et plusieurs entreprises économiques, telles que l'Entreprise de construction du Sud-est (ECOSEST), des compagnies pétrolières opérant dans la région, dont l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO), l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP) et l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), selon le même responsable. Selon M. Haouassi, ces conventions ont contribué à renforcer les liens de collaboration entre le secteur et les institutions concernées, essentiellement à travers la formation par l'apprentissage, dans certaines spécialités et filières spécifiques. Quelque 19.000 stagiaires, dont 12.000 nouveaux inscrits ont rejoint les établissements de la formation professionnelle dans la wilaya d'Ouargla, au titre de la session de septembre 2017. Ils sont répartis sur 15 Centres de formation et d'apprentissage (CFPA), quatre (4) Instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle (INSFP), dix (10) établissements agréés, en plus d'un Centre régional de formation à distance et 40 sections détachées en milieu rural, a-t-on fait savoir à la DFEP.

CONSTANTINE Mise en exploitation de 4 espaces verts et de détente

Quatre (04) espaces verts et de détente, implantés dans la ville de Constantine, ont été officiellement mis en exploitation, mardi après-midi, par le wali, M. Abdessamie Saïdoune.

Il s'agit des jardins Beyrouth de Sidi Mabrouk, de la cité Sakiet Sidi Youcef (la BUM) en plus des aires de jeu de la cité Daksi Abdeslem et de Place du 1er novembre (la Brèche) en plein centre-ville, à proximité immédiate du jardin Benaceur, qui ont fait l'objet de travaux de mise à niveau pour un investissement de 60 millions DA, a précisé le wali, faisant part de l'importance de ces espaces dans l'amélioration des conditions de vie de la population. Appelant les citoyens à préserver ces espaces verts en optant pour un comportement sain, favorisant le respect de l'environnement, le chef de l'exécutif local a rappelé que l'opération de mise à niveau de ces espaces s'inscrit dans le cadre d'un programme local visant l'embellissement des grandes agglomérations de la wilaya. Dans ce sens, le wali a indiqué qu'une instruction a été donnée aux responsables de la commune et des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIIC) de la commune et de la wilaya et la Conservation des forêts à l'effet d'engager un recensement des espaces susceptibles d'abriter des aires de détente et de loisirs au profit des citoyens. Réitérant l'engagement de l'administration locale d'accompagner toutes les actions visant l'amélioration du cadre de vie des citoyens et l'espace environnemental des villes, le même responsable a indiqué que l'objectif est d'assurer un service public à la hauteur des investissements consentis par les pouvoirs publics. S'agissant du jardin du Bardo en cours d'aménagement, le même responsable a indiqué que les travaux se poursuivent de manière soutenue, faisant part de la probabilité de réceptionner une partie de ce grand espace d'ici au mois du Ramadhan.

APS

CONSTANTINE : L'évaluation de la saison agricole doit être effectuée désormais par les agriculteurs

Les participants à une journée de sensibilisation sur la vulgarisation agricole, organisée, mardi, à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, ont souligné que l'évaluation de la saison agricole doit désormais être effectuée par les agriculteurs, vu leur relation étroite avec le travail de terrain dans ce domaine.

Lors de cette journée, organisée à l'occasion de la 24^e édition de la journée nationale de la vulgarisation agricole, les intervenants ont indiqué que le travail agricole permet à l'agriculteur d'acquérir une grande expérience et le qualifie pour déterminer les déficits, soulever les préoccupations et proposer des solutions.

Les participants à cette rencontre ont également fourni des propositions susceptibles pour valoriser les expériences et promouvoir la production agricole dans la wilaya de Constantine, a-t-on relevé.

Parmi ces suggestions, la formation des jeunes agriculteurs, le développement du système d'irrigation, l'élaboration d'une fiche technique détaillée des types de productions agricoles et la constitution d'une cellule d'écoute, de prévention et d'information auprès de la direction agricole afin d'être en relation permanente avec les agriculteurs. "Il est nécessaire de trouver une solution pour les agriculteurs qui ne possèdent pas les documents nécessaires pour bénéficier d'un soutien agricole et de mettre un "prix seuil" pour certaines récoltes, entre autres, les petits pois et les fèves.

De son côté, le directeur des services agricoles, Yacine Ghediri, a annoncé que la production des céréales dans la wilaya de Constantine a atteint 1.000.200 quintaux, dont 900 quintaux ont été récoltés par la



coopérative de céréales et légumes secs (CCLS), précisant que cette récolte reflète "le professionnalisme" des agriculteurs de la wilaya. En dépit du déficit pluviométrique, la wilaya de Constantine a réalisé "une production record" par rapport aux wilayas voisines qui ont été impactées par les mêmes circonstances, et ce grâce aux agriculteurs locaux qui ont respecté l'évolution technique de la production des céréales hivernales. Toutes les mesures nécessaires, notamment l'octroi des crédits

dans le cadre du guichet unique pour tous les agriculteurs, ont été prises en compte en vue de réussir la saison agricole 2017-2018, dont le coup d'envoi a été donné aujourd'hui, a-t-on fait savoir de même source. En raison du déficit pluviométrique, la direction des services agricoles a décidé de saisir l'administration centrale de la banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), en vue de prolonger le délai de remboursement des crédits R'fig accordés aux agriculteurs.

TIARET: Ouverture prochaine de 9 périmètres de mise en valeur agricole

Neuf (9) nouveaux périmètres de mise en valeur agricole, totalisant 78.000 hectares, seront ouverts prochainement dans la wilaya de Tiaret, a annoncé mardi le wali.

Une étude de faisabilité sur ces périmètres faisant partie de 150.000 hectares supplémentaires destinés à la mise en valeur sera élaborée par le bureau d'études «Bned», a indiqué Abdesslam Bentouati en présidant une cérémonie de célébration de la journée nationale de vulgarisation agricole.

Le wali a insisté, par la même occasion, sur l'extension de la superficie agricole pour renforcer la place de la wilaya de Tiaret comme pôle agricole par excellence contribuant à hauteur de 13 pour

cent de la production nationale de céréales. La wilaya a occupé également la première place en production d'oignons. Les périmètres projetés s'ajoutent à neuf autres ouverts à l'investissement agricole totalisant 72.300 ha, afin de permettre à des investisseurs privés de créer de nouvelles exploitations devant diversifier le produit agricole.

En outre, M. Bentouati a fait part des efforts déployés dans le cadre de l'extension des terres irriguées en octroyant plus de 600 autorisations de fonçage de puits, tout en insistant sur la direction des services agricoles d'inciter les agriculteurs à l'irrigation d'appoint et d'accorder des facilités pour l'exploitation des nappes

phréatiques. Le même responsable a souligné que Tiaret dispose d'immenses atouts dans le domaine agricole qui doivent être exploités pour contribuer à la diversification de l'économie nationale, se diriger vers l'exportation des produits agricoles et le développement de différentes filières dont l'élevage du bétail, l'aviculture, le lait et ouvrir la voie aux industries de transformation et à la création de chaînes de stockage et de froid et activer le rôle des opérateurs économiques.

Le wali s'est également engagé d'accorder aux investisseurs toutes les facilités pour concrétiser de tels projets dans les grandes zones industrielles créées dernièrement dans la

wilaya. Dans le cadre de la relance de certaines filières agricoles, il a proposé aux agriculteurs ayant assisté à la célébration de la journée nationale de la vulgarisation agricole, aux professionnels et cadres de l'agriculture, d'organiser des assises sur ce secteur les prochaines semaines pour valoriser les moyens dont dispose la wilaya et les rendre plus efficaces pour soutenir l'économie nationale. Cette cérémonie abritée par la salle omnisports «Abdellah Belarbi» de Tiaret a été marquée par une exposition avec la participation d'instituts technologiques, de services du secteur agricole, d'agriculteurs et d'investisseurs en présence d'une foule nombreuse.

BEJAIA : Une centaine d'exposants aux 3^{es} journées techniques sur la figue sèche

Une centaine d'exposants, principalement composés d'acteurs de la filière figuicole (producteurs et transformateurs) et de leur pairs spécialisés dans les produits du terroir, dont les oléiculteurs, les apiculteurs, les maraîchers, ainsi que les artisans (poteries et osiers) ont pris part, mardi à la maison de la culture de Bejaïa, à l'ouverture de la 3^e édition des Journées techniques sur la figue sèche.

Venus de toute la wilaya, chacun a fait étalage de ses produits, présentés dans leur meilleur emballage. Il est vrai que la figue a été au centre de toutes les attentions, les visiteurs, pour la plupart friand du fruit, étant arrivés, d'emblée par centaines, pour le tâter, le toiser et faire leur emplette. Malgré un prix que d'aucuns ont jugé excessif, va-

riant entre 800 et 1200 DA, beaucoup n'ont pas résisté à la tentation, achetant à tour de bras et prenant un vif plaisir à fourrer leurs doigts dans les paniers exposés ou palper, le fruit enveloppé dans des sacs en plastiques transparents. La production a relativement baissé, près de 300.000 quintaux récolté cette année. Mais la qualité est au rendez-vous. Le fruit a bénéficié, d'un ensoleillement permanent depuis la fin du printemps explique M. Laïb Makhoul, cadre à la direction des services agricoles, qui relève que plus d'une centaine de producteurs de figues ont élargi durant cette campagne, au cahier des charges, régissant l'utilisation du label Figue de Beni-Mouche. Le label est surtout applicable aux figues produites à plus de 400 mètres d'alti-

tude, sur des versants ensoleillés, et ne dépassant pas 30% d'humidité pour les trois variétés consacrées, notamment Thaamrwit, Thaberkent et thazandjert, et qui de plus, sont vendus en trois catégories distinctes en fonction du calibre : la supra, la standard et la marchande. Des séances de dégustations ont été animées par la plupart des exposants, facilitant quelque peu le choix des clients n'ont averti, qui ont acheté en fonction du goût ressentit et de l'apparence de la figue. Etalée jusqu'à jeudi prochain, la manifestation, marquée par une grande convivialité, est soutenue par ailleurs par plusieurs animations, notamment des conférences débats, des projections de films de vulgarisation avicoles, et des concours de jeux.

SIDI BEL-ABBÈS : Baisse du nombre de feux de forêt et de dégâts par rapport à l'an dernier

Une baisse des feux de forêt a été enregistrée cette année dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès ainsi que la superficie endommagée par rapport à l'an dernier, a-t-on appris mardi de la cheffe du service protection végétale et animale à la conservation des forêts, Fatima Zohra Benseddik Benhaddache.



Le bilan fait état de 89 incendies recensés cette année endommageant plus des 651 hectares contre 300 en 2016 ravageant 4.495 ha.

La wilaya de Sidi Bel Abbès a occupé au terme de la campagne de lutte contre les feux de forêt 2016, la première place au niveau national du point de vue nombre d'incendies et de dommages, a-t-on rappelé. Les efforts intensifs et la

bonne coordination entre les agents de la protection civile et ceux de la conservation des forêts ont contribué à cette baisse, selon la même source, qui a souligné que l'intervention rapide pour éteindre les feux a limité les dégâts. Les campagnes de sensibilisation contre les risques des feux de forêts, auxquelles ont pris part les services concernés ont contri-

bué à éveiller le civisme chez les visiteurs des forêts pour les promenades et les riverains, notamment en matière de préservation de la propriété des lieux, a-t-on encore indiqué, saluant l'initiative du numéro vert créé au niveau de la radio locale pour signaler les foyers d'incendies et dénoncer tout comportement pouvant déclencher un feu de forêt.

ORAN : Des peines de 20 et 15 ans de réclusion dans une affaire de trafic de drogue

Des peines de 20 et 15 ans de réclusion ont été prononcées, mardi par le tribunal criminel d'Oran, dans une affaire de trafic de drogue.

À l'issue de l'audience, un reconnu coupable a été condamné à 20 ans de prison ferme. Trois autres ont écopé de 15 ans de réclusion et un cinquième mis en cause a été acquitté. Deux autres prévenus en état de fuite ont écopé de la peine maximale, à savoir 20 ans de prison par contumace.

Les faits de cette affaire remontent au mois de juillet 2015, lorsqu'un recherché pour une autre affaire de 2 tonnes de kif, arrêté à Oran, a divulgué les noms de deux acolytes, dont un taxieur clandestin. Arrêté, ce dernier a indiqué que le principal responsable H.K cachait une importante quantité de stupéfiants dans son domicile.

Une perquisition au domicile de celui-ci s'est soldée par la saisie de 51 kg de kif traité et de 4 grammes de cocaïne et trois autres mis en cause ont été identifiés. Un autre prévenu s'est rendu aux policiers quelques mois après, à son retour de l'étranger.

Lors du procès, les mis en cause ont nié en bloc les accusations dont ils font l'objet.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a requis des peines de 10 et 20 années de réclusion contre les mis en cause insistant sur la complicité de tous dans cette affaire.

GUELMA : Saisie de 11,5 kg de kif et arrestation de 3 individus



Une quantité de 11,5 kg de kif traité a été saisie à Tamoulouka (wilaya de Guelma) et trois (3) individus ont été arrêtés à la faveur du démantèlement d'un réseau de trafiquants, a-t-on appris mardi des services de la gendarmerie nationale de la wilaya.

Agissant sur la

base d'informations, les éléments de la Gendarmerie nationale ont procédé à la saisie de cette quantité de drogue suite à des perquisitions menées à Tamoulouka, Oum El Bouaghi et Ain M'lila (wilaya d'Oum El Bouaghi), selon la même source.

Deux perquisitions opérées dans deux domiciles à

Tamoulouka (60 Km au sud de Guelma), avec le concours des sections de sécurité et d'intervention (SSI) et des équipes cynotechniques, ont permis de mettre la main sur une quantité de 11,5 kg de drogue et 190.000 DA, a-t-on ajouté.

La filature des membres de ce réseau, activant entre les wilayas de

Guelma et Oum El Bouaghi, a abouti à l'arrestation de trois personnes âgées entre 29 et 32 ans, tandis que deux autres individus, impliqués dans cette même affaire, sont activement recherchés.

Les trois personnes arrêtées seront prochainement déférées devant la justice, a indiqué la même source.

LUTTE CONTRE LA DROGUE Près de 150 kilos de kif saisis à l'extrême ouest du pays

Les services de la Gendarmerie nationale ont saisi, mardi soir, une quantité de 149,5 kilos de kif traité dans la wilaya frontalière de Nâama, a-t-on appris hier à Oran, de ce corps de sécurité.

Agissant sur renseignements, les éléments de la brigade de la gendarmerie nationale de Nâama ont récupéré six colis, contenant cette drogue, dissimulés à hauteur de la décharge publique, située sur le chemin reliant Mechria à la commune de

Tousmoulina. Une enquête est ouverte pour élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire, a-t-on indiqué de même source. A Oran, agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade d'Arzew ont interpellé un individu, âgé de 36 ans, et saisi dans son domicile, situé dans la même localité, 92 comprimés de psychotropes. Une enquête est également ouverte autour de cette affaire.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 31 morts et 1.326 blessés en une semaine

Trente-et-une (31) personnes ont trouvé la mort et 1.326 ont été blessées dans 1.137 accidents de la circulation survenus du 24 au 30 septembre dans plusieurs wilayas du pays, indiquait hier un bilan hebdomadaire des services de la Protection civile.

La wilaya de de Relizane déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 5 personnes, alors que 26 autres ont été blessées, suite à 21 accidents de la route.

En outre, et durant la même période, les secours de la Protection civile ont effectué 3.549 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses, alors que 10.243 malades ont été évacués vers des structures sanitaires.

SIDI BEL-ABBÈS: 4 morts et quatre blessés dans un accident de la circulation

Quatre personnes sont mortes et quatre autres ont été blessées dans un accident de la circulation, survenu mardi soir entre les communes de Marhoum et Bir Lahmam au sud de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris des services de la protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision entre deux véhicules utilitaires roulant en sens inverse au niveau de la route nationale 104, faisant quatre morts sur le coup.

Les corps des quatre victimes âgés entre 3 et 62 ans ont été transférés vers la morgue de l'hôpital de Telagh et les blessés ont été transportés pour des soins, a-t-on indiqué.

Les services concernés ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

CONSTANTINE Plus de 1,5 kg d'or et 1kg d'argent saisis à l'aéroport Mohamed-Boudiaf

Une quantité de plus de 1,5 kg d'or et 1kg d'argent ont été saisis, cette semaine, à l'aéroport Mohamed Boudiaf de Constantine par les services des Douanes algériennes, a-t-on appris, mardi, auprès de responsables de ce corps constitué.

La prise a eu lieu lors de contrôles effectués sur des voyageurs de deux vols distincts en provenance de Turquie, a-t-on souligné de même source, détaillant que l'or a été détecté chez un étranger qui s'appretait à rentrer en Algérie en possession de cette marchandise non déclarée, alors que l'argent a été trouvé dans les bagages d'un algérien.

La valeur marchande des quantités saisies a été évaluée à plus de 7,5 millions de dinars, selon les informations recueillies auprès des services des Douanes.

Une enquête a été diligentée par les services concernés pour déterminer l'étendue de ce trafic et s'assurer s'il s'agit d'actes isolés ou à ramifications.

JAPON: Tepco obtient pour la 1^e fois un feu vert technique pour relancer des réacteurs



L'autorité japonaise de régulation nucléaire a estimé techniquement conformes aux nouvelles normes deux réacteurs nucléaires de la compagnie Tokyo Electric Power (Tepco).

Cela revient à un feu vert technique pour le redémarrage des tranches 6 et 7 de la centrale de Kashiwasaki-Kariwa (nord-ouest) qui, selon les membres de l'autorité réunis mercredi matin, remplissent les critères de sûreté plus sévères imposés après le drame de Fukushima en mars 2011.

C'est la première fois que des réacteurs gérés par Tokyo Electric Power (Tepco) obtiennent la certification de l'autorité de régulation depuis l'accident de Fukushima qui a affecté deux de ses trois centrales nipponnes, en l'occurrence Fukushima daiichi (la plus sinistrée) et Fukushima daini, qui totalisent 10 tranches.

C'est aussi la première fois que le feu vert technique est donné à des réacteurs dits à eau bouillante (REB ou BWR), du même type que ceux de Fukushima daiichi.

«Cela ne signifie pas pour autant qu'ils vont être relancés de suite, il faudra peut-être des années, mais c'est un développement important compte tenu des nombreux problèmes de sûreté encore non résolus concernant la centrale de Kashiwasaki-Kariwa», a réagi par courriel Shaun Burnie, un spécialiste de l'énergie nucléaire de l'organisation écolo-

giste Greenpeace. Tokyo Electric Power (Tepco) va encore devoir obtenir les autorisations politiques des élus de la région, notamment celle du gouverneur de la préfecture de Niigata, une approbation sans laquelle aucun des réacteurs de Kashiwasaki-Kariwa ne peut être relancé.

«On s'attend à ce que l'autorisation gouvernementale de redémarrer les réacteurs soit officiellement accordée au début de l'année prochaine, ou peu de temps après, à la suite de commentaires publics et d'un avis du responsable du ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI) sur l'éligibilité de Tepco en tant qu'opérateur», a écrit sur son site internet le Forum des industries atomiques japonaises (Jaif). «L'accord de la préfecture de Niigata, cependant, est une autre question.

La position du gouverneur, Ryuichi Yoneyama, est que la cause de l'accident de Fukushima daiichi n'a pas été précisément identifiée et qu'il faudra trois ou quatre ans avant de pouvoir le faire. Plusieurs années devraient donc être nécessaires avant que Tepco puisse redémarrer les unités de Kashiwasaki-Kariwa», ajoute-t-il. Actuellement, 5 réacteurs sont en service au Japon, tous de type à eau pressurisée (PWR ou REP), sur un parc ramené à 42 unités contre 54 avant la catastrophe de Fukushima.

ESPAGNE : Poursuites judiciaires contre le chef de la police catalane



La justice espagnole a convoqué en vue de leur inculpation le chef de la police catalane et deux responsables d'associations indépendantistes dans le cadre d'une «enquête pour sédition», a indiqué hier un porte-parole de l'Audience nationale.

L'enquête porte sur des faits survenus le 20 septembre, lors de l'arrestation de 14 hauts responsables de l'exécutif régional catalan avant provoqué d'importantes manifestations contre la Garde civile à Barcelone.

Quatre personnes au total sont poursuivies: Josep Luis Trapero, chef des Mossos d'Esquadra, une autre responsable de la police régionale Teresa Laplana, ainsi que Jordi Sanchez et Jordi Cuixart, présidents des associations séparatistes Assemblée nationale catalane (ANC) et Omnium.

La convocation est liée «aux rassemblements et manifestations organisées pour empêcher par la force l'action des autorités et de ses agents dans l'exercice de leurs fonctions», a précisé le porte-parole de l'Audience nationale, tribunal chargé des affaires complexes.

Le 20 septembre, l'annonce des arrestations avait provoqué une manifestation de plusieurs milliers d'indépendantistes, encouragés par l'ANC et Omnium, devant le siège du département d'Économie de l'exécutif catalan à Barcelone où avait lieu des perquisitions.

Les gardes civils n'avaient pas pu sortir du bâtiment jusqu'au petit matin et les manifestants s'en étaient pris à leurs voitures.

Les Mossos d'Esquadra ont été accusés de ne pas être intervenus assez vite pour aider la Garde civile, ainsi que de ne pas avoir empêché l'ouverture des bureaux de vote lors du référendum d'autodétermination interdit dimanche, alors que la justice le leur avait ordonné.

L'annonce de ces convocations intervient au lendemain d'un discours du roi d'Espagne lequel a assuré qu'il était de «la responsabilité des pouvoirs législatifs de l'État d'assurer l'ordre constitutionnel».

APS

ESPAGNE: Saisie d'une importante quantité de drogue au port d'Algésiras



Les agents de la police nationale et des douanes espagnoles ont procédé à la saisie de 290 kg de drogue sous forme de cocaïne au port d'Algésiras (sud) et au démantèlement d'un réseau de trafic de drogue, a indiqué hier la police.

La quantité de drogue, répartie sur 250 paquets, était dissimulée dans deux conteneurs transportant une cargaison d'agrumes en provenance du Brésil, a précisé la police dans un communiqué.

Les conteneurs étaient paralysés au port dans l'attente des résultats des analyses en laboratoire de leur cargaison par les autorités compétentes, qui ont finalement montré que ces agrumes ne pouvaient pas être commercialisés. Malgré cela, l'entreprise importatrice a maintenu la procédure légale pour pouvoir faire sortir la

marchandise du port, ce qui a soulevé les soupçons des autorités concernant cette opération commerciale, puisque les frais dépensés pour le transport de cette cargaison dépassaient largement les bénéfices qui auraient pu en découler. L'inspection des deux conteneurs a permis de découvrir le motif réel de cette opération, à savoir la quantité de drogue cachée acheminée pour être introduite en Espagne. L'enquête sur cette affaire a permis l'arrestation de huit personnes, sept Espagnols et un Sénégalais, dans la localité de Blanca, dans la région de Murcie (sud-est), qui devaient recevoir la cargaison et formaient, selon la police, l'un des réseaux d'importation, de transport et de distribution de drogue les plus actifs en Espagne.

FINLANDE: L'afflux de réfugiés au plus bas depuis 2014



Le nombre de demandeurs d'asile arrivés en Finlande a considérablement diminué au cours des huit premiers mois de l'année, à 3,560 candidats, soit son plus bas niveau depuis 2014, selon des données officielles publiées hier. En pleine crise migratoire qu'a connue l'Europe en 2015, le pays nordique avait accueilli 32.476 demandeurs, contre 3.651 en 2014.

«Entre le 1er janvier 2015 et le 31 août 2017, un total de 36,988 interviews des demandeurs d'asile ont été menées et 42.822 décisions ont été prises», a précisé le service d'immigration finlandais (Migri) dans un communiqué.

La plupart des requérants étaient des jeunes hommes de la région de Baghdad en Irak, mais beaucoup d'entre eux avaient retiré leurs demandes à l'automne 2015. «Les profils des demandeurs

d'asile en Finlande diffèrent légèrement de ceux arrivés en Suède et en Norvège, car dans ces pays, une grande partie des candidats étaient des familles irakiennes avec des enfants», indique-t-on de même source.

La majorité des demandeurs d'asile arrivés en 2015 ont reçu la première décision concernant leurs requêtes l'année suivante, mais certains ont dû attendre une réponse jusqu'à l'automne 2017. «Les décisions finales relatives aux demandes restantes de 2015 seront prises d'ici fin octobre», a fait savoir Migri. A fin de juillet dernier, les tribunaux administratifs avaient traité 4,076 recours contre les décisions rendues par les autorités d'immigration. Ils ont rejeté 72,3% des appels, confirmant ainsi les décisions prises par le service d'immigration.

ENVIRONNEMENT L'Italie favorable à l'interdiction du glyphosate dans l'UE

Le ministre italien de l'Agriculture Maurizio Martina s'est prononcé mardi pour l'interdiction dans l'UE du glyphosate, l'un des herbicides à l'origine des cas de cancers dans le monde. «Non au renouvellement de l'autorisation européenne pour le glyphosate.

L'Italie leader dans l'agriculture durable. Stop au glyphosate», a annoncé M. Martina sur son compte Twitter. Ce renouvellement fait l'objet d'une féroce bataille à Bruxelles, alors que l'autorisation actuelle s'achève fin décembre.

Le comité d'experts chargé du dossier, où siègent des représentants des États membres, se réunit jeudi et vendredi prochains à Bruxelles. Mais aucun vote n'est attendu pour le moment: les positions des États membres restent peu claires. Jusqu'à présent, seules la France et l'Autriche avaient affiché leur opposition au renouvellement.

Selon l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa), il n'y a pas de raison de classer le glyphosate comme cancérigène, aussi la Commission européenne a-t-elle

proposé un renouvellement de la licence pour 10 ans. Mais le débat politique ne s'est pas éteint pour autant sur cet herbicide commun, que l'on retrouve dans les produits phares des géants de l'agrochimie, Monsanto (RoundUp) mais aussi Syngenta ou Barclay Chemicals.

Les opposants au glyphosate mettent en doute l'indépendance de l'Efsa et continuent de s'appuyer sur une étude du Centre de recherche sur le cancer de l'OMS (CIRC), qui a classé la substance comme «cancérigène probable».

ASSOCIATION «IMC NOUR» D'ORAN : De la prise en charge à l'insertion d'enfants aux besoins spécifiques

L'association oranaise «IMC Nour» dédiée à la prise en charge des enfants infirmes moteurs cérébraux (IMC) s'est assignée un nouvel objectif portant sur l'insertion scolaire et professionnelle de cette catégorie sociale.

«Une première expérience, lancée à ce titre durant l'exercice précédent, a permis de placer quelques enfants à l'école, en apprentissage et dans un centre de formation professionnelle», a indiqué à l'APS la présidente de l'association, Houaria Djebbari.

L'initiative constitue «un grand pas» pour l'association «IMC Nour» qui cumule dix-sept années d'expérience, gagnant du coup le statut d'acteur phare dans le domaine de la prise en charge de cette catégorie sociale à Oran.

«Des opportunités sont offertes par l'Etat en faveur de l'insertion des personnes aux besoins spécifiques», a souligné la responsable en saluant la traduction de ces mesures sur le terrain, notamment par «l'institution de filières de formation adaptées et le soutien permanent de la Direction de l'action sociale (DAS)».

Si le passage vers la vie «normale» a été réussi pour certains, d'autres en revanche n'ont pu s'adapter et sont revenus vers l'association qui les garde dans l'espoir «d'améliorer leurs capacités cognitives», a confié Mme Djebbari. Et la présidente de rappeler que l'infirmité motrice cérébrale est un handicap moteur et cérébral causé par une lésion au cerveau survenue pendant la période périnatale (de zéro à deux ans), provoquant une immobilité totale ou partielle du sujet.

Un incident lors de l'accouchement ou une grosse fièvre peuvent être à l'origine d'une lésion au cerveau qui se traduit par une mobilité nulle ou réduite des membres supérieurs et inférieurs, astreignant l'enfant à se déplacer en fauteuil roulant ou à l'aide de béquilles. Ce type de handicap peut aussi être provoqué par d'autres facteurs comme un accident de la route, a ajouté Mme Djebbari, faisant savoir que quatre petits, victimes de ce fléau, sont pris en charge dans ses structures.

Une trentaine d'éducatrices sont mobilisées dans ce cadre auprès de quelque 200 enfants pris en charge dans deux centres spécia-



lisés de l'association qui s'occupe également d'une autre catégorie de petits souffrant, eux, d'un handicap différent, à savoir celui de l'autisme.

Le perfectionnement des compétences, une priorité

Ce deuxième type d'handicap couvert par l'association (l'autisme) a été, quant à lui, intégré en raison de la similitude des méthodes psychopédagogiques afférentes avec celles appliquées aux enfants IMC, a expliqué la même responsable.

Une section spécifique a ainsi été créée en faveur de jeunes autistes dont le handicap se caractérise par des troubles envahissants du développement avec ou sans hyperactivité, et souvent un retard de langage qui nécessite l'intervention des orthophonistes de l'association. L'établissement compte également un service de guidance parentale qui dispense gratuitement des conseils et orientations aux parents concernés. Ces initiatives reposent sur un programme de prise en charge qui puise

son efficacité dans les ressources humaines dont la formation universitaire se perfectionne au fil d'années de pratique au sein de l'association. La feuille de route tracée à cet effet s'appuie sur le partenariat avec une association homologue de France dont des bénévoles ont déjà animé plusieurs séances au profit des éducatrices algériennes qui, à leur tour, partagent leurs connaissances avec les nouvelles recrues. La présidente de l'association et son équipe se félicitent de la réussite de la stratégie mise en oeuvre en matière de formation, si bien qu'elle est encore fructifiée en faisant «ache d'huile» sur d'autres acteurs du mouvement associatif de même vocation.

«IMC Nour» a, dans ce contexte, formé l'été dernier une dizaine d'éducatrices d'une association activant à Béni Abbès, dans la wilaya de Bechar, et qui s'emploie à la création d'un établissement pour les enfants aux besoins spécifiques.

Une autre association, domiciliée à Adrar, est également attendue à Oran dans ce même objectif de formation.

EL-OUED Affectation de 22 spécialistes aux établissements hospitaliers

Au moins 22 praticiens spécialisés ont été affectés cette année aux établissements hospitaliers de la wilaya d'El-Oued, pour renforcer l'encadrement médical et améliorer les prestations de santé, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP).

L'opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de tutelle visant à assurer une meilleure prise en charge des attentes des populations des wilayas du Sud en matière de santé et à remédier au déficit dans l'encadrement médical et paramédical.

Ces praticiens concernent une douzaine de spécialités, à savoir

quatre (4) spécialités chirurgicales et huit (8) médicales, ayant longtemps fait défaut dans les établissements hospitaliers de la wilaya en raison du refus des praticiens d'exercer dans le Sud, a indiqué à l'APS le DSP, Noureddine Rezgui.

Lors de l'opération d'affectation, il été d'abord tenu compte des besoins des établissements en spécialités en rapport avec la prise en charge des urgences médicales, tels que les spécialités de phthisiologie, de gynécologie et d'anesthésie-réanimation, a-t-il souligné.

Les praticiens spécialistes affectés sont cinq (5) chirurgiens or-

thopédistes, deux (2) praticiens dans chacune des spécialités de radiologie, médecine du travail, médecine interne, phthisiologie, et anesthésie-réanimation, en plus d'un praticien pour chacune des spécialités de gynécologie-obstétrique, autopsie médicale, psychiatrie, pédiatrie, néphrologie, biochimie et épidémiologie.

Ils ont été affectés au niveau de trois structures de santé, principalement l'établissement public hospitalier Benamor Djillani au chef lieu de wilaya qui couvre les besoins de plus de 80% de la population de la wilaya et qui a accueilli près de la moitié de ce renfort. Viennent ensuite l'établis-

sement hospitalier spécialisé Mère-Enfant à El-Oued, et l'établissement public hospitalier de Djamaâ, selon la même source.

Pour faire bénéficier la population des services de ces praticiens spécialisés, la DSP a arrêté un programme, en coordination avec les établissements publics hospitaliers et les établissements de santé de proximité, afin d'organiser des consultations médicales spécialisées, via des caravanes médicales et des consultations externes au niveau des polycliniques, à travers les 30 communes de la wilaya, notamment dans les zones enclavées, a révélé M. Rezgui.

SOUK-AHRAS Une caravane sanitaire au profit de la population des mechtas reculées

Une caravane est partie de Souk Ahras, mardi, en direction des mechtas reculées de cette wilaya frontalière pour assurer soins et prise en charge médicale à leur population, a-t-on observé.

Selon le directeur de wilaya de la santé, Omar Bentouati, l'initiative s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du principe de rapprocher les soins du citoyen et d'améliorer les prestations sanitaires en direction des habitants de ces localités enclavées.

Des médecins généralistes, des spécia-

listes, des chirurgiens-dentistes et des infirmiers disposant des moyens médicaux nécessaires, dont un fauteuil dentaire, encadrent cette caravane, selon le même responsable qui note qu'outre les soins, les consultations et les actes médicaux dispensés, des conseils et des orientations seront également prodigués aux citoyens en matière de prévention contre certaines maladies.

La mechta El Mezaraâ dans la commune de Henancha a été aujourd'hui, la

destination de cette caravane qui se rendra ensuite chaque mardi vers une autre localité dont El Allia (commune de Khemissa), Ouled Abid (Dréa), Ouled Abbas (Sidi Fredj), Sidi Badr (commune de Ouilène) et Foudidh (Ouled Moumène).

Une campagne de diagnostic précoce de certaines maladies chroniques, dont le diabète et l'hypertension artérielle, a été lancée dernièrement dans plusieurs polycliniques de la wilaya, a assuré le directeur local de la santé.

ONUSIDA : La stigmatisation et la discrimination entravent l'accès des séropositifs aux services de soins

Un nouveau rapport publié mardi par le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) souligne que la stigmatisation et la discrimination créent des obstacles à l'accès aux services de prévention, de dépistage et de traitement du VIH et mettent ainsi la vie des personnes séropositives en danger.

Ce rapport, intitulé «Face à la discrimination: surmonter la stigmatisation et la discrimination liées au VIH dans les milieux de soins de santé et au-delà», a été présenté par le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, Michel Sidibé, lors du Forum social du Conseil des droits de l'homme qui se déroule cette semaine à Genève.

Le document montre que les personnes vivant avec le VIH et rencontrant des taux élevés de stigmatisation liée à leur séropositivité ont plus de deux fois plus tendance à retarder leur inscription aux soins que les personnes qui ne perçoivent pas de stigmatisation liée au VIH.

«Lorsque les personnes qui vivent avec le VIH, ou risquent de l'être, sont victimes de discrimination dans les milieux de soins de santé, elles se cachent. Cela entrave sérieusement notre capacité à offrir aux personnes séropositives des services de dépistage, de traitement et de prévention», a déclaré M. Sidibé.

Souvent, les personnes vivant avec le VIH évitent de se rendre dans des cliniques de peur que leur statut soit révélé ou de peur d'être victimes de stigmatisation et de discrimination en raison de leur séropositivité. Dans les 19 pays disposant de données disponibles, une personne sur cinq vivant avec le VIH a évité d'aller dans une clinique ou un hôpital parce qu'elle craignait une stigmatisation ou une discrimination liée à sa séropositivité.

Le rapport souligne que ces craintes ne sont pas infondées.

Dans les 19 pays disposant de données disponibles, une personne sur quatre vivant avec le VIH a connu une discrimination dans les milieux de soins de santé et une personne sur trois vivant avec le VIH a connu au moins une forme de discrimination liée à sa santé sexuelle et reproductive dans les établissements de santé. Lorsque des programmes ont été mis en place pour répondre à la stigmatisation et à la discrimination, l'accès aux services de prévention, de dépistage et de traitement du VIH s'est amélioré, conclut le rapport.

APS

ADOLESCENCE OBÉSITÉ ET DÉPRESSION SOUVENT LIÉES

À l'adolescence, l'obésité et la dépression seraient deux troubles fortement liés selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Les adolescents qui souffrent d'obésité auront tendance à devenir dépressifs et réciproquement selon les résultats d'une étude publiée dans la revue spécialisée «International Journal of Obesity».

«Les études scientifiques sur ce sujet étant parfois contradictoires, on ne comprenait pas le lien entre l'obésité et la dépression chez les adolescents» rappelle Naomi Marmorstein, professeur de psychologie à l'université Rutgers-Camden et auteur principal ces recherches. Son équipe de chercheurs a donc voulu mettre évidence ce lien et le clarifier. Ils ont suivi médicalement 1.500 adolescents âgés de 11 à 24 ans. Et au lieu de se concentrer seulement sur l'apparition à un âge donné de chacun des troubles, les scientifiques ont pris en compte la récurrence ou la persistance de la dépression et de l'obésité. Les jeunes participants ont ainsi été évalués aux âges de 11, 14, 17, 20, et 24 ans, avec prise en compte du poids, de l'IMC et l'évaluation des symptômes de la dépression.

Les chercheurs ont constaté que la dépression apparaissant en début de l'adolescence prédit l'obésité en fin d'adolescence et que l'obésité qui survient en fin d'adoles-

cence chez les femmes prédit le développement de la dépression à l'âge adulte.

L'adolescence est un âge extrêmement sensible

Les auteurs de l'étude pensent que «la dépression peut conduire à l'obésité à cause de l'augmentation de l'appétit, des troubles du sommeil et de la somnolence. L'obésité peut favoriser la dépression en raison de la stigmatisation du poids, d'une mauvaise estime de soi et d'une sédentarité extrême».

«L'adolescence est la période de mise en place des mécanismes d'adaptation» expliquent les auteurs. «Un épisode dépressif à 14 ans peut figer ensuite les mauvaises habitudes. C'est aussi, en cas d'obésité, une période d'hypersensibilité aux stigmatisations».

«Les programmes de prévention axés sur les cas précoces de la dépression et de l'apparition de l'obésité, en particulier chez les jeunes femmes peuvent aider à réduire le risque de cette forme de comorbidité» conclue Naomi Marmorstein.



Les ados sont aussi stressés que les adultes

Les adolescents américains semblent mener une vie aussi stressante que celle des adultes selon un sondage Harris interactif réalisé auprès d'adultes et d'adolescents. Oubliez la notion de jeunesse insouciance ! Les adolescents américains sont tout aussi stressés que les adultes et parfois même plus selon un nouveau sondage qui offre un aperçu de la crise d'adolescence. Les adolescents avouent régulièrement que leur niveau de stress pendant l'année scolaire est très élevé. Il semblerait qu'il soit même supérieur à celui des adultes, selon une enquête annuelle publiée par l'American Psychological Association.

Les résultats de cette enquête ont été menés auprès de 1.950 adultes et 1.018 adolescents n'est pas une surprise pour les professionnels qui ont l'habitude de travailler avec les

jeunes. Ils confirment que les pressions de la vie scolaire, sociale, sportive ou autres activités combinées à une pression médiatique sont fortes et rendent les jeunes de plus en plus tendus. Les résultats de ce sondage révèlent qu'en moyenne le niveau de stress des adolescents était de 5,5 sur une échelle de 10 points, et de 5,1 pour les adultes.

30% des adolescents ont déclaré se sentir tristes ou déprimés à cause du stress et 3% d'entre eux se sentaient carrément dépassés. 35% affirment que le stress les fatigue et 23% avouent qu'ils ont même perdu l'appétit. «Il est alarmant de constater que l'expérience du stress des adolescents est très similaire à celle des adultes», a déclaré Norman B. Anderson, chef de la direction de l'APA. «Afin de briser ce cycle de stress et ces

comportements malsains, nous devons offrir aux adolescents un meilleur support d'éducation à la santé, à l'école et à la maison, au niveau de la communauté et dans leurs interactions avec les professionnels de soins de santé.» «Les parents, les conseillers scolaires et les autres adultes peuvent aider les jeunes à résister au stress et apprendre à mieux le gérer» conclut Dave Forrester, un conseiller scolaire. «Ils doivent imposer des heures de coucher, limiter le temps d'exposition devant les écrans et favoriser les activités anti-stress comme les sports.» Il existe aux États-Unis, des agences à but non lucratif qui fournissent des conseils et des ressources par téléphone aux adolescents stressés. L'année dernière, ils ont répondu à plus de 4.600 appels téléphoniques, 4100 e-mails et 15.000 courriers pour la Californie.

AUTISME: L'ANIMAL DE COMPAGNIE AIDE À SE SOCIABILISER

Avoir un animal de compagnie aiderait les autistes à communiquer plus facilement, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue Journal of Autism and Developmental Disorders. Chiens, chats, oiseaux, rongeurs et même poissons rouges, les enfants autistes qui vivent avec un animal de compagnie sont plus sociables que les autres.

Les chercheurs de l'Université du Missouri (États-Unis) ont réalisé une étude pour comprendre si les animaux de compagnie avaient un impact favorable sur le développement de la sociabilité des enfants autistes. Ils ont interrogé 70 familles dont un enfant était malade.

La majorité (70%) possédait un chien, la moitié un chat. Parmi eux, certains vivaient aussi avec des rongeurs, des lapins, des oiseaux et même des reptiles ou une araignée.

Les résultats de cette étude révèlent que ces enfants autistes rentrent plus facilement en contact avec des inconnus. «Les enfants qui ont un animal de compagnie, quel qu'il soit, ont plus de chances d'avoir des comportements sociaux comme se présenter à quelqu'un, demander des informa-



tions ou répondre aux questions d'autres gens», a remarqué Gretchen Carlisle, chercheuse au Centre de recherche sur les interactions homme-animal (ReCHAD). «Quand les enfants handicapés sortent leur chien, les autres enfants s'arrêtent et parlent. Les enfants autistes ne vont pas facilement vers

les autres, mais s'il y a un animal à la maison, que l'enfant y est attaché, et qu'un visiteur commence à parler de l'animal, l'enfant a plus de chances de répondre», explique Gretchen Carlisle.

Il faut trouver l'animal de compagnie adapté à chaque enfant

«Les chiens sont bons pour certains enfants autistes, mais ce n'est pas forcément la meilleure option pour chaque enfant», explique Gretchen Carlisle. «Même si les parents supposent qu'avoir un chien est la meilleure solution pour leur enfant, mes données montrent que les enfants autistes ont de meilleures capacités sociales quand ils vivent avec un importé quel animal de compagnie.»

L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) estime que 100 000 jeunes de moins de 20 ans sont atteints d'un trouble envahissant du développement (TED) en France et que l'autisme infantile concernerait environ 30 000 d'entre eux.

Chirurgie esthétique : certains accidents ne seront plus indemnisés

La loi de financement de la sécurité sociale (LFSS), entrée en vigueur le 1^{er} janvier, restreint l'accès à l'indemnisation des victimes d'actes de chirurgie esthétique. C'est une mesure passée tout à fait inaperçue au lendemain des fêtes. Depuis le 1^{er} janvier, la nouvelle LFSS prévoit de ne plus verser d'indemnités aux victimes d'opérations de chirurgie esthétique en cas d'accident « non fautif ». Autrement dit, l'indemnisation sera exclue en cas d'« aléa thérapeutique », c'est-à-dire quand la responsabilité du personnel médical ou celle de l'établissement de santé ne sont pas en cause.

Cette mesure, rapportée par le Journal Le Monde, est détaillée dans l'article 10 du texte de loi.

Précisément, elle exclut d'indemnisations par l'Etat national d'indemnisation des accidents médicaux (Oniam) les dommages « imputables à des actes dépourvus de finalité préventive, diagnostique, thérapeutique ou reconstructrice, y compris dans leur phase préparatoire ou de suivi ». Les actes de chirurgie esthétique, en dehors de la chirurgie réparatrice, sont donc concernés par cette disposition.

La création de l'Oniam en 2002 avait permis aux victimes d'accidents de chirurgie esthétique pour lesquels aucun coupable n'était désigné de recevoir tout de même un dédommagement au titre de la solidarité nationale. Pourquoi supprimer ce droit ? Alors que les avocats spécialisés des accidents médicaux s'insurgent contre ce qu'ils dénoncent une « régression incontestable du droit des victimes », le rapporteur du projet de loi et député PS de l'Isère Olivier Véran justifiait cette restriction au Monde : « Il ne s'agit pas de faire des économies mais de distinguer clairement les actes thérapeutiques des actes non thérapeutiques », a expliqué au Monde Olivier Véran, député PS de l'Isère et rapporteur du PLFSS. Reste que cette modification du champ des indemnisations devrait rapporter 800 000 euros chaque année, selon la loi.

7 CONSEILS POUR ARRÊTER DE TOUT REMETTRE AU LENDEMAIN !

On croit toujours avoir de bonnes excuses pour remettre au lendemain les choses qu'on n'a pas envie de faire. Stop à la procrastination ! On se met en action illico avec un peu de méthode.

On classe ses sujets de procrastination

La première étape consiste à analyser la raison de cette mauvaise manie à tout reporter. Pour cela, on peut faire une liste des actions qu'on a tendance à repousser.

On se fixe un objectif simple et on le décrit

Notre mission : amorcer le changement et transformer le statut quo en action. Pour cela, on se concentre sur ses objectifs et on les reprend un par un, dans l'ordre d'importance qu'on leur accorde. On s'aide de la liste établie précédemment. On décompose chaque objectif en différentes étapes qui vont nous donner une feuille de route. Par exemple, si on souhaite se remettre au sport, on dissèque cet objectif en une liste d'actions simples qui vont aider à le mettre en œuvre :

- choisir sa tenue de sport
- proposer à une copine de nous accompagner

- mettre ses baskets
- courir pendant les 30 premières secondes...

Ce décorticage en plusieurs étapes est une bonne façon de concrétiser son objectif.

On fait sauter les verrous mentaux

Un seul mot d'ordre : bienveillance ! On ne culpabilise pas sa procrastination passée. On fait la

paix avec soi-même en se pardonnant pour cette relative passivité. On prend confiance en soi en se débarrassant de ses peurs. On fait sauter ces limites mentales qu'on s'impose tout seul (« je n'en suis pas capable », « ça ne sert à rien », etc.). On se prépare ainsi mentalement à quitter sa zone de confort. Un préalable nécessaire pour repartir sur de bonnes bases et agir en accord avec soi-même.

On ne place pas la barre trop haut

De la même manière qu'on ne se fixe pas des objectifs irréalisables, on s'accorde suffisamment de temps (même plus que nécessaire) pour mener à bien chacun de nos projets. Cette indulgence permet de faire les choses sans pression avec calme et sérénité. On garde ainsi la pleine maîtrise de ses choix et de ses actes.

On établit un rétroplanning

À l'inverse du planning, le rétroplanning date doublement chaque étape du projet que l'on veut accomplir en partant de la dernière étape pour remonter jusqu'à la première. Ce système de double date évite de nous faire culpabiliser si on a mal évalué le temps pour accomplir une étape. On commence par exemple par l'étape 10 (si le projet est détaillé en 10 étapes) et on donne deux dates : une date idéale à laquelle on aimerait que cette étape soit réali-



sée, et la date butoir à laquelle on doit de toute façon avoir réalisé cette étape. On fait ensuite la même chose avec l'étape 9 jusqu'à l'étape 1.

On applique la règle du report unique

On a droit de retomber dans le travers de la procrastination... Une fois mais pas deux ! On reste simple tout en s'imposant une cer-

taine discipline mentale si on ne veut pas l'éponge pour des bouillottes.

On arrête de cogiter

Une fois qu'on a bien défini et détaillé son projet en plein d'étapes, « y a plus qu'à... ». On agit sans réfléchir et on évite de se poser plein de questions.

Parfois la réflexion est un frein à l'action.

LES TABLETTES EMPÊCHENT LES ENFANTS DE DORMIR

Les enfants qui s'endorment avec une tablette ont un sommeil de mauvaise qualité, selon les résultats d'une étude scientifique publiée dans la revue médicale *Pediatrics*. Ils dorment 21 minutes de moins que les autres.

Les tablettes et smartphones n'ont pas leur place dans la lit des enfants. Ces écrans empêchent les enfants de faire une nuit assez longue et de qualité.

Les chercheurs de l'Institut de Santé publique à l'Université de Californie (Eats-Unis) ont mené une étude avec 2048 enfants âgés de 9 à 11 ans.

Ils ont constaté que ceux qui s'endormaient avec une tablette ou un smartphone avaient une nuit plus courte et de moins bonne qualité. Ils perdaient 21 minutes de sommeil. En cause une utilisation prolongée des écrans et des réveils au cours de la nuit provoqués par des bip sonores. Dans cette étude, la télévision est aussi mise en cause dans les troubles du sommeil des enfants. Ceux qui peuvent regarder des programmes dans leur chambre dorment 18 minutes de moins que les autres.

« Les risques associés à une durée de sommeil plus courte et de moins bonne qualité de sommeil sont des mauvais résultats



scolaires, des problèmes de comportement, peut-être aussi un risque accru d'obésité et une réduction du système immunitaire », explique Jennifer Falbe, auteure de l'étude. « Ces résultats doivent servir de mise en garde contre un accès illimité à des écrans dans les chambres d'enfants », conclut la chercheuse.

La tablette perturbe aussi le sommeil des adultes

Cette étude confirme la récente publication de la revue scientifique *Proceedings of the National Academy of Sciences*. La conclusion des chercheurs du Brigham and Women's Hospital de Boston (États-Unis) affirmait que la tablette nuisait au sommeil des adultes.

« Ceux qui lisaient un livre électronique mettaient plus de temps à s'endormir, avaient moins sommeil le soir, et leur sécrétion de mélatonine (hormone du sommeil responsable de la baisse de vigilance la nuit) était réduite », expliquait Anne-Marie Chang, neuroscientifique et auteure de l'étude. « Leur horloge circadienne était repoussée à plus tard et ils étaient moins alertes le lendemain matin que ceux ayant lu un livre imprimé ».

En cause : la lumière bleue émise par les écrans. « Les rythmes circadiens naturels du corps sont interrompus par la lumière à ondes courtes, connue sous le nom de lumière bleue, qui vient de ces outils électroniques ».

MAROC/HIRAK DU RIF : EuroMed Droits appelle à la libération des détenus et l'abandon des charges retenues contre eux



L'ONG «EuroMed Droits» a appelé les autorités marocaines à «libérer toutes les personnes arbitrairement détenues» suite au mouvement de contestation du Rif (Hirak) et à «abandonner» les charges retenues contre elles, rapporte la presse locale mardi, citant un communiqué de l'Organisation de défense des droits de l'Homme.

Depuis plus de deux semaines, de nombreux détenus du mouvement de contestation Hirak ont entamé une grève de la faim pour dénoncer le caractère arbitraire de leur procès et les conditions de leur détention.

EuroMed Droits «exprime une nouvelle fois sa solidarité aux manifestants du Rif et à l'ensemble des détenus», et «regrette la réaction sécuritaire des autorités marocaines qui se sont engagées sur la voie de la répression».

Au moins 300 personnes seraient incarcérées pour leur participation au Hirak depuis la fin du mois de mai, dans des conditions carcérales qui se sont dégradées.

Nabil Ahmijk, Rabie Al Ablak et Jaloul Mohammed, trois leaders du Hirak, cités par la presse locale, ont dénoncé «les abus subis ces dernières semaines : fouille de leur cellule en leur absence, confiscation de recharges téléphoniques» les empêchant ainsi de communiquer avec leur famille, et détérioration de leurs affaires personnelles.

«Il est impératif que les autorités marocaines respectent les droits des prisonniers, veillent à leur santé, à leur intégrité physique et psychologique», a-t-on ajouté, rappelant que «le Maroc a ratifié la Convention contre la torture des Nations unies et l'administration pénitentiaire est tenue de respecter le droit international en assurant, entre autres, à ses détenus l'accès à des procédures juridiques leur permettant de contester leur détention et leur traitement, et leur permettre de communiquer sans entrave avec leur famille et leurs avocats.»

Par ailleurs, EuroMed Droits s'inquiète de la peine alourdie du journaliste Hamid El Mahdaoui, directeur et rédacteur en chef du site Badil.info, condamné à un an de prison ferme par la Cour d'appel d'Al Hoceïma. «Le droit à un procès équitable doit être garanti à tous les détenus, y compris à Nasser Zefzafi, leader du mouvement Hirak emprisonné depuis fin mai et dont la date du procès sera connue seulement le 4 octobre prochain», a-t-elle noté.

Enfin, EuroMed Droits demande aux autorités marocaines de mener une enquête impartiale et indépendante pour apporter toute la lumière sur les événements du Rif et sur l'ensemble des violations des droits humains qui ont eu lieu. Le droit de réunion pacifique et le droit à la liberté d'expression doivent être garantis, condition pour qu'un dialogue responsable et transparent avec tous les acteurs puisse être engagé afin de sortir de cette crise.

Depuis le 28 octobre 2016, date de la mort tragique de Mouchine Fikri, vendeur de poissons broyé par une benne à ordures alors qu'il cherchait à récupérer sa marchandise confisquée par la police, de nombreuses manifestations se sont déroulées dans la ville d'Al-Hoceïma et dans la région du Rif.

Les manifestants appelaient au respect de leurs droits économiques et sociaux, et dénonçaient la corruption et les abus de l'administration.

Depuis quelques semaines, les associations locales recensent entre trois et dix nouvelles interpellations chaque jour.

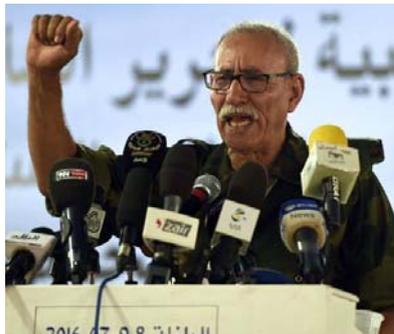
SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Ghali : «Il est temps pour que la MINURSO organise le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui»

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a soutenu qu'«il était temps pour que la mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO) puisse mener sa mission pour laquelle elle a été créée le 6 septembre 1991, afin de déterminer le sort du peuple sahraoui.

Dans une lettre adressée mardi au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le président sahraoui qui est également secrétaire général du Front Polisario a «alerté M. Guterres suite aux attaques brutales et barbares des autorités d'occupation marocaines contre les civils sahraouis non armés pour avoir participé à des manifestations pacifiques revendiquant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance et la libération de prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines, groupe de Gdeim Izik».

Le Président sahraoui a souligné dans sa lettre qu'«il est temps de permettre à la MINURSO, la mise en œuvre sans plus tarder la tenue du référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui, en plus d'un mécanisme de protection, de suivi et de la situation des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé, la protection des ressources



naturelles sahraouies, y compris le démantèlement du mur marocain qui représente un crime contre l'humanité et divise le Sahara occidental et son peuple en deux parties».

Il a également souligné «la nécessité urgente pour la communauté internationale d'assumer ses responsabilités pour protéger les civils sahraouis et garantir l'exercice de leurs droits fondamentaux, contre la répression crois-

sante pratiquée par l'Etat d'occupation marocain.»

«Il est regrettable que la communauté internationale reste indifférente aux pratiques odieuses et aux violations flagrantes commises par les forces d'occupation militaires illégales sur un territoire relevant de la responsabilité des Nations Unies représentée par une mission en place dans l'attente du parachèvement du processus de décolonisation par le biais d'un référendum sous les

auspices de l'ONU», a soutenu M. Ghali.

Le président de la République sahraouie a en outre réitéré une fois de plus que ces violations marocaines répétées ne reflètent aucunement l'intention des autorités marocaines de coopérer avec le nouvel Envoyé personnel du Secrétaire général l'ONU au Sahara occidental, Horst Koehler, dans ses efforts devant parvenir à une solution juste et durable au conflit du Sahara occidental qui garantit le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination comme le stipulent les résolutions onusiennes.

Il a enfin exigé la libération immédiate de tous les prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines et une expertise médicale internationale indépendante sur les détenus de Gdeim Izik et d'annuler la décision de les disperser dans les prisons marocaines, conformément aux exigences de la quatrième Convention de Genève.

EXPLOITATION ILLÉGALE DES RESSOURCES DU SAHARA OCCIDENTAL :

La Suède «devrait mettre en garde» ses entreprises opérant dans la région

Le gouvernement suédois «doit mettre en garde» les entreprises du pays qui participent à l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental, a indiqué l'observatoire pour la protection des ressources naturelles du Sahara occidental (WSRW).

La Suède n'a pas fourni des instructions ni de conseils clairs aux institutions gouvernementales et au monde des affaires suédois sur leur façon d'opérer au Sahara Occidental», a souligné l'ONG.

Ceci est d'autant plus important que «La Suède est connue pour son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a relevé WSRW dans un dernier rapport.

Le document intitulé «La Suède et le pillage du Sahara Occidental», a souligné que le discours officiel suédois soutient les principes juridiques applicables au territoire occupé du Sahara Occidental, mais regrette que les gouvernements consécutifs de ce pays, ont «remarquablement peu appliqué cette position dans une politique concrète dans le commerce suédois». «Les entreprises suédoises restent activement impliquées au Sahara Occidental» a noté WSRW, citant l'exemple d'Atlas Copco qui «fournit l'équipement né-



cessaire au pillage par le Maroc des réserves de phosphate du Sahara Occidental».

Il a mentionné aussi l'entreprise de transport maritime Wisby Tankers, comme «un fournisseur clé de produits pétroliers sur le territoire, essentiel pour le maintien de l'occupation».

L'industrie de la pêche basée à Göteborg mène également «des activités lucratives dans les riches eaux du Sahara Occidental» et un tour-opérateur «favorise le kite-surf dans le sud du territoire», a relevé le document.

L'absence d'un avis officiel a donné lieu à une multitude d'interprétations des principes juridiques applicables au Sahara Occidental, ce qui «n'est juste ni pour les Sahraouis ni pour les entrepreneurs suédois», a ainsi déclaré l'ancien

président et membre fondateur de l'observatoire, Erik Hagen, cité dans le rapport.

Il a appelé le gouvernement suédois à «conseiller clairement» les entreprises de «ne pas s'engager» dans le territoire du Sahara Occidental occupé.

Le rapport a recommandé au gouvernement suédois de traiter avec le Maroc séparément du Sahara Occidental, et veiller à ce que toute activité économique dans ce dernier se fasse avec le consentement du seul représentant légitime du peuple sahraoui, le Front Polisario, reconnu par l'ONU, comme le stipule la décision de la Cour de justice de l'Union Européenne (CJUE) de décembre 2016.

L'observatoire appelle également les entreprises impliquées dans cette exploitation illégale d'arrêter immédiatement toute activité au Sahara occidental à moins d'obtenir d'abord le consentement du Front Polisario.

Il s'est adressé, par la même occasion, à la Commission européenne, lui demandant de suspendre «immédiatement» ses négociations commerciales avec le Maroc en relation avec le Sahara Occidental et à s'engager avec le Front Polisario pour définir des relations bilatérales.

DISCOURS DU ROI D'ESPAGNE SUR LA SITUATION EN CATALOGNE :

Lectures divergentes chez les partis politiques espagnols

Le discours télévisé du roi d'Espagne Felipe VI sur la situation en Catalogne, après le référendum «illégal» de dimanche dernier, diffusé dans la nuit de mardi a suscité des réactions et des lectures divergentes chez les différents partis politiques espagnols.

Certains ont déploré l'absence dans le discours du chef de l'état, d'un appel au dialogue à même d'apaiser la tension qui règne dans la Catalogne depuis dimanche dernier, alors que d'autres partis, notamment les principaux partis nationaux ont apprécié le discours du roi qui a rappelé le nécessaire respect de l'état de droit, des règles de la démocratie et de la constitution.

Le porte parole du gouvernement régional de la Catalogne, Jordi Turull, a estimé, que le discours du chef de l'état espagnol est une énorme irresponsabilité et une «erreur de tous les points de vue». Le dirigeant catalan a en outre estimé que le discours du roi a tout simplement «jeté de l'huile sur le feu», alors que le leader du parti nationaliste basque, Andoni Ortuzar, a exprimé sa «terrible déception» en soulignant que les principaux dirigeants de l'état espagnol «ne veulent pas voir le véritable problème de la Catalogne» en déplorant enfin que le roi n'a pas «dédié un mot, un seul message aux millions de catalans qui veulent décider de leur avenir».

Pour Ramon Espinar, porte-parole de Podemos au sénat, le Roi vient de faire le discours «le plus irresponsable en 44 ans de monarchie constitutionnelle», alors que le secrétaire à l'analyse stratégique de la même formation politique, Inigo Errejón, a souligné que le roi a raté l'opportunité de faire partie de la solution. «Pas un appel au dialogue, pas une proposition. Cela me laisse inquiet», a-t-il écrit dans un tweet.



De son côté la maire de Barcelone, Ada Colau, a également regretté que dans le discours du roi, aucune mention n'a été faite, «ni aux blessés du premier octobre, ni au dialogue».

Les grands partis espagnols favorables au discours du chef de l'Etat

Le parti de Ciudadanos a, dans un communiqué, fait l'éloge du discours du roi dans lequel il a soutenu que l'état doit assurer l'ordre constitutionnel «devant ceux qui veulent rompre l'unité de l'Espagne». La formation orange indique que le discours du chef de l'état contenait «Un message clair et solidaire pour les Espagnols et les Catalans».

Le parti socialiste a pour sa part apprécié le discours du roi qui a défendu «l'état de droit, la constitution et l'intégrité territoriale du pays», a indiqué le secrétaire aux relations institutionnelles du PSOE, Alfonso Rodríguez Gomes. Le chef de l'état a défendu dans son discours «la légalité» tout en appelant au «calme et à la sérénité» pour faire face l'avenir, a-t-il souligné.

De son côté, le secrétaire adjoint à la communication du Parti populaire, le parti au pouvoir, Pablo Casado, a estimé que le roi a souligné «son attachement à la légalité et

à l'état de droit en demandant aux autres partis de se joindre au message d'harmonie et de responsabilité» lancé par le roi dans son discours. Pour le parti populaire, le roi s'engage avec la légalité car «il ne peut y avoir de démocratie sans loi» et espère par ailleurs que «la force, l'unité et la responsabilité de la majorité des partis permettront de répondre au grave défi auquel sont confrontés les espagnols».

Le roi d'Espagne Felipe VI a fustigé mardi les dirigeants indépendantistes de la Catalogne en les accusant de s'être mis «en marge du droit et de la démocratie», annonçant que l'Etat devait «assurer l'ordre constitutionnel».

«Ces autorités, d'une manière claire et catégorique, se sont situées totalement en marge du droit et de la démocratie», a déclaré Felipe VI lors d'une rare allocution télévisée, deux jours après la tenue d'un référendum d'autodétermination interdit en Catalogne dont la finalité est selon lui «de proclamer illégalement l'indépendance».

L'Espagne vit sa crise politique la plus grave depuis février 1981, quand l'intervention télévisée du roi Juan Carlos, père de Felipe VI, avait été décisive pour stopper une tentative de coup d'Etat militaire.

USA:

La Chambre vote pour interdire l'avortement après 20 semaines de grossesse

La Chambre des représentants des Etats-Unis, à majorité républicaine, a approuvé mardi une proposition de loi qui punirait les médecins pratiquant des avortements au-delà de la 20e semaine de grossesse.

Mais la mesure n'est pas une priorité pour le Sénat, chambre haute du Congrès, où son avenir est incertain. Le président Donald Trump soutient toutefois l'initiative et promulguerait la loi, si elle était un jour adoptée par le Congrès, a annoncé la Maison Blanche.

Les parlementaires veulent punir les médecins, jusqu'à cinq ans de prison, et non les femmes qui pratiqueraient un avortement, et qui ne se verraient pas inquiétées pénalement. Les cas de viol, d'inceste, ou lorsque la vie de la femme est menacée, feraient l'objet d'une exception.

Les républicains estiment, citant des travaux scientifiques contestés par les associations pro-IVG, que les fœtus sont capables de ressentir la douleur à partir de la 20e semaine après la fécondation.

«Nous ne pouvons pas prétendre l'ignorance», a déclaré le président républicain de la Chambre, Paul Ryan. «Leur douleur ne nous est plus invisible».

En tant que société, nous ne pouvons, en conscience, faire semblant.

La quasi-totalité des républicains (234 contre 2) ont voté en faveur du texte, tandis que la quasi-totalité de l'opposition démocrate votait contre, sauf trois.

«En restreignant l'accès des femmes à des avortements légaux et sûrs, les républicains privent des millions de femmes de leur droit fondamental à prendre les décisions qui leur sont adaptées, à elles et leurs familles», a protesté la directrice générale du parti démocrate, Jess O'Connell. Selon l'Institut Gallup en mai 2017, 29% des Américains sont favorables au droit à l'avortement en toute circonstance et 50% sous certaines circonstances, tandis que 18% souhaitaient l'interdire absolument.

Le droit à l'avortement dans tous les Etats-Unis date de 1973, par une décision de la Cour suprême qui a fixé comme limite le point de «viabilité» du fœtus, et non un nombre spécifique de semaines, se référant plutôt au consensus médical de 24 à 28 semaines. Les démocrates martèlent que la proposition de loi républicaine est de ce fait inconstitutionnelle.

TURQUIE:

4 soldats tués par une bombe dans le sud-est du pays

Au moins quatre soldats ont été tués et quatre blessés hier dans une attaque à la bombe dans le sud-est de la Turquie, ont indiqué les autorités locales.

«Quatre soldats sont morts et autant ont été blessés lors de l'explosion d'une bombe artisanale déclenchée au passage d'un véhicule militaire à Yüksekova (sud-est)», a déclaré dans un communiqué le gouvernorat de la province de Hakkari.

Dans son communiqué, le gouvernorat attribue l'attaque à «des membres de l'organisation séparatiste terroriste», une expression désignant les éléments du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit).

Le sud-est de la Turquie est en proie à des affrontements quasi-quotidiens depuis la reprise du combat entre le PKK et les autorités turques après la rupture à l'été 2015 d'un fragile cessez-le-feu visant à mettre fin à un conflit qui a fait plus de 40.000 morts depuis 1984.

SYRIE:

Les terroristes de Daech chassés de la province de Hama

L'armée syrienne et ses alliés ont réussi à chasser mercredi les terroristes de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech/EI) de leurs dernières positions dans la province de Hama après un mois de combats meurtriers, a indiqué une ONG.

Pour la première fois depuis trois ans, les terroristes de Daech n'ont désormais aucune présence dans cette province du centre de la Syrie, a précisé l'Observatoire syrien des

droits de l'Homme (OSDH).

Soutenue principalement par l'aviation russe, l'armée syrienne a lancé une offensive contre Daech à Hama début septembre, reprenant quelque 50 villages et la localité de Ouqayribat, selon l'OSDH.

Les forces gouvernementales «sont parvenues à prendre le contrôle de tous les villages encore aux mains de Daech dans l'est de la province de Hama après plus d'un mois de combats féroces», a-t-on

précisé. Plus de 400 terroristes et près de 190 membres des forces pro-gouvernementales ont péri dans la bataille, a-t-elle ajouté. Le journal syrien Al-Watan a confirmé que «Daech n'était plus présent dans la province de Hama». Daech est la cible de plusieurs offensives dans le pays, principalement dans la province de Deir Ezzor (est) et dans la ville de Raqa (nord). Le conflit en Syrie a fait plus de 330.000 morts et des millions de déplacés et réfugiés.

CUBA-USA

Cuba condamne l'expulsion «injustifiée» de ses diplomates en poste aux Etats-Unis

Le chef de la diplomatie cubaine, Bruno Rodríguez a condamné mardi la décision «injustifiée» du gouvernement américain, qui a demandé l'expulsion de 15 diplomates cubains en poste aux Etats-Unis.

Dans une conférence de presse donnée au ministère, M. Rodríguez a déclaré que les Etats-Unis avaient justifié cette décision «par le fait que Washington a réduit son personnel à La Havane, et que les autorités cubaines n'auraient pas pris les mesures nécessaires pour empêcher des attaques contre les diplomates américains».

«Le ministère des Affaires étrangères proteste avec énergie, et dénonce cette décision inacceptable et infondée, ainsi que le prétexte utilisé pour la justifier, en prétendant que le gouvernement cubain n'aurait pas pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher ces incidents présumés», a souligné le ministre.

Il y a dix jours, Cuba avait déjà dénoncé les tentatives de politisation de ces incidents présumés, dans lesquels des responsables américains en poste à Cuba et des membres de leur famille auraient été victimes «d'attaques

acoustiques d'un type inconnu».

Vendredi dernier, le département d'Etat américain a annoncé sa décision de rapatrier 60 % du personnel de son ambassade à Cuba, en raison de ces «attaques sonores» qui auraient blessé 21 personnes.

La Havane affirme n'avoir rien à voir avec ces «attaques», tandis que Washington accuse le gouvernement de ne pas avoir suffisamment protégé ses diplomates.

UNIVERSITÉ L'UST d'Oran se dote d'une plateforme technologique dédiée à la recherche appliquée

L'Université des sciences et de la technologie d'Oran «Mohamed Boudiaf» (USTO-MB) s'est dotée d'une plateforme technologique dédiée à la recherche appliquée, a annoncé hier la rectrice de l'établissement.



«L'entrée en fonction de cette structure constitue un indicateur des défis relevés par l'USTO-MB pour adapter ses activités avec les besoins de son environnement socio-économique», a précisé Nassira Benharrats à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la rentrée universitaire 2017/2018.

Expliquant l'importance de la plateforme, la rectrice a notamment insisté sur le rôle qui incombe à l'université de «se mettre en phase avec les attentes du secteur industriel à l'effet de contribuer avec davantage d'efficacité au développement économique du pays».

Le cours inaugural de cette rentrée universitaire a été animé par le directeur de la plateforme technologique de l'USTO-MB, Dr Amine Ilès qui a fait savoir que sa structure est au service de la formation, de la recherche et de l'industrie.

Plusieurs enseignants-chercheurs sont mobilisés à travers les différents laboratoires et ateliers de la plateforme qui a déjà produits ses premiers prototypes industriels à la demande de sociétés implantées dans la région Ouest du pays, a-t-il indiqué.

Les secteurs automobile, ferroviaire, aéronautique et énergétique figurent parmi les grands domaines de compétence de l'équipe académique de l'USTO-MB qui s'attelle également à matérialiser des projets d'utilité

publique, dont des drones à usage civil destinés notamment à la prévention des feux de forêts.

Le coup d'envoi de la rentrée universitaire 2017/2018 a été donné par le wali d'Oran, Mouloud Cherifi qui a mis l'accent sur les efforts consacrés par l'Etat pour le développement du secteur de l'enseignement supérieur. «L'enseignement supérieur figure parmi les secteurs prioritaires du programme initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a rappelé le chef de l'exécutif avant de mettre en relief la contribution de l'université algérienne au développement économique à travers la recherche scientifique et la formation des ressources humaines.

Plus de 4.500 nouveaux bacheliers ont intégré cette année l'USTO-MB qui compte, au total, 26.000 étudiants dont l'encadrement pédagogique est assuré par près de 1.000 enseignants-chercheurs, dont une quarantaine ont été honorés lors de la cérémonie d'ouverture suite à leur promotion au rang de professeur.

De nombreux étudiants ont assisté à cette rencontre tenue à l'auditorium de l'USTO-MB en présence de responsables de différents établissements universitaires, du Consul général de France à Oran, et de la directrice de l'Institut «Cervantès» d'Oran.

ORAN : Des élèves ingénieurs développent un concept de poubelles intelligentes



Des élèves ingénieurs de l'Ecole nationale polytechnique «Maurice Audin» d'Oran viennent de développer un nouveau concept de poubelles intelligentes, a-t-on appris mardi dans un communiqué de cet établissement remis à l'APS.

Dans le cadre du programme «Injaz El Djazaïr 2017», des élèves ingénieurs de l'Ecole nationale polytechnique d'Oran «Maurice Audin», regroupés en jeune entreprise «Clean Touch» ont conçu un nouveau concept, celui de poubelles intelligentes, lit-on dans le communiqué.

Ce nouveau concept permet de faciliter aux services publics et aux entreprises de nettoyage la collecte et l'élimination des déchets, explique le directeur adjoint de l'école chargé des systèmes d'informations, de la communication et des relations extérieures, Abdelouhab Zanoun, ajoutant que les poubelles intelligentes sont équipées d'un panneau solaire et

d'un système de localisation et de commande à distance. Elles sont dotées de plusieurs fonctionnalités de pointe, à savoir un système de compactage qui permet de réduire considérablement le volume des déchets, outre un procédé pour l'élimination des odeurs, a encore indiqué la même source. A cela, il faut ajouter un autre système d'affichage constitué de deux écrans offrant des espaces publicitaires dynamique, a-t-il ajouté, soulignant que «grâce à ce nouveau système, la jeune entreprise Clean Touch offre la possibilité d'automatiser la gestion de déchets urbains à court réduit».

«La principale finalité concerne l'amélioration de la situation environnementale des grandes villes, ainsi que l'évolution de la perception des citoyens vis à vis des espaces publics», souligné-t-on encore.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE
DE LA WILAYA DE OUARGLA

1^{ère} MISE EN DEMEURE

L'Entreprise de **CHAIB MED ALHABIB**, titulaire du marché suivant :

- *Marché n°24/2013 du 06/06/2013, relative à la réalisation de 100/650/3500 LPL à Ouargla (Programme Q année 2010-2014) année 2011 (Troisième tranche).*

Est mise en demeure pour abandonnement du chantier et non respect du planning de travaux et planning de livraison.

en application de l'article 112 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, est mise en demeure pour abandonnement du chantiers et non respect du planning de travaux et planning de livraison .

L'Entreprise est invitée :

- à mettre à la disposition du chantier les moyens humains et matériels nécessaires et reprendre les travaux dans les 08 jours à partir de la date de parution de cette mise en demeure dans les journaux et le Bomop,
- à achever rapidement les travaux restants et ce conformément aux clauses contractuelles au marché susvisé.

YAHOO :

La cyber-attaque de 2013 a affecté l'ensemble des 3 milliards de comptes

Le groupe internet Yahoo! a fait savoir mardi qu'une cyber-attaque dont il avait été victime en 2013 a touché l'ensemble des 3 milliards de comptes d'utilisateurs et non pas seulement 1 milliard comme initialement annoncé.

«Yahoo envoie des notifications par email aux autres comptes d'utilisateurs affectés», écrit dans un communiqué le groupe, propriété désormais de l'opérateur télécoms américain Verizon.

Il assure que les pirates informatiques n'ont volé ni les mots de passe, ni les données bancaires, ni les informations liées aux moyens de paiement auxquels les propriétaires des comptes ont recours.

Ce sont des enquêtes effectuées par des experts indépendants après l'intégration de Yahoo! dans Verizon qui ont permis de découvrir que l'ampleur de la cyber-attaque était beaucoup plus importante que ce qui avait été révélé

jusqu'ici, indique Yahoo rebaptisé depuis Oath. «L'entreprise continue de travailler étroitement avec les forces de l'ordre», poursuit-elle, assurant prendre «toutes les mesures nécessaires» pour garantir la sécurité de ses utilisateurs. Yahoo! avait révélé le 14 décembre 2016 avoir été victime d'un gigantesque piratage remontant à août 2013.

Cette cyber-attaque portait au départ sur 1 milliard de comptes utilisateurs piratés, ce qui en faisait la plus importante de l'histoire.

A l'époque, le groupe assurait déjà que le piratage n'avait pas porté sur des numéros de cartes bancaires ou de sécurité sociale, ce qui fait dire aux experts que le but n'était pas financier.

Mais il s'était retrouvé sous le feu des critiques parce que ces révélations survenaient après une précédente attaque ayant affecté 500 millions de ses comptes.

FESTIVAL Le 10^e Fibda s'ouvre à Alger

Le 10^e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) s'est ouvert mardi au Palais de la culture à Alger avec la participation de créateurs de 17 pays dont la France, invitée d'honneur de l'édition 2017.

Placé sous le signe «Dix ans déjà et ça continue !», cette édition verra, outre les expositions de BD, des activités et des rencontres entre bédésistes algériens et étrangers qui se tiendront à l'Esplanade Riadh El-Feth et au Palais de la Culture Moufidi Zakaria.

Présent à la cérémonie d'inauguration, le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, a fait le tour des stands des participants dont la France représentée par de bédésistes de renom à l'image de Frank Margerin, Lax, Jacques Ferrandez et Francis Groux, fondateur du Festival de la bande dessinée d'Angoulême, première manifestation dédiée à l'art des bulles en France.

Saluant la tenue du Fibda qui dit-il, s'impose d'année en année comme un événement incontournable sur la scène culturelle en Algérie, le ministre a indiqué que le choix du Palais de la Culture en plus de l'Esplanade Riadh El Feth pour accueillir cet événement obéissait au souci de toucher un large public de la BD, un art «très ancré» en Algérie.

Interrogé sur les restrictions budgétaires qui ont touché des festivals, dont le Fibda, il a rassuré que ce dernier «continuera à exister malgré les restrictions finan-



cières». Pour sa part, l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, a déclaré que cette édition qui met à l'honneur son pays était «une belle illustration» des relations entre les deux pays et entre bédésistes algériens et français, estimant que l'Algérie était un pays pionnier dans le 9^e art à l'échelle de l'Afrique.

Des maisons d'éditions algériennes à l'instar de Dz-Link, spécialisée dans le manga et organisateur de cosplay, un concours de déguisement, et Dalimen participent à cette édition qui marque les dix ans d'existence du Fibda.

Des rencontres et des tables rondes sur le 9^e art sont au programme de ce rendez-vous de la BD, en plus des expositions

d'œuvres de bédésistes algériens aux côtés d'auteurs canadiens, belges, marocains et tunisiens, entre autres.

Des ateliers d'initiation et de formation au manga et à la bande dessinée au profit d'enfants en plus du concours de cosplay, principale attraction de ce festival pour cette catégorie d'âge, sont également prévus.

Le 10^e Fibda qui se poursuit jusqu'au 10 octobre à l'Esplanade de l'Office Riadh El Feth et au Palais de la Culture Moufidi Zakaria, sera marqué par la publication d'un carnet de croquis du bédésiste algérien l'Andalou et le français Joel Alessandra célébrant les 10 années du Fibda.

LECTURE Une centaine de participants au «défi de lecture»

Une centaine de lecteurs prennent part au défi lancé par le groupe «Ness El Kheir» d'Oran en juillet dernier sous le slogan «Oranais bouquine», à savoir lire au moins 50 livres en une année.

Cette initiative portant de la valeur de la lecture et de son rôle dans le progrès des sociétés intervient dans le souci de développer l'amour de lecture chez les jeunes générations à Oran, a souligné Sofiane, membre de ce groupe.

«Nous nous attendons à au moins 500 participants, sauf que la participation est en deca des prévisions, ce qui renforce notre conviction que beaucoup de travail reste à faire», a-t-on affirmé.

Le concours revêt un caractère de défi pour les lecteurs participants, selon le même orateur, qui a noté que cette initiative renforce l'esprit de culture et la promeut le livre à l'ère des technologies nouvelles.

Sur le plan organisationnel, chaque participant doit

lire au moins quatre livres par mois, les résumer et soumettre à une commission spécialisée composée d'universitaires pour certification.

Le concurrent a la liberté de choisir les livres et la langue. L'association met, à la disposition des lecteurs participants à ce défi, deux bibliothèques, l'une en papier au niveau de son siège dotée de 400 livres et l'autre électronique proposant des centaines de titres. Les lauréats de ce concours auront l'occasion de concrétiser un projet sociétal avec le concours de l'association «Ness El Kheir» d'Oran qui les aide dans tous leurs démarches. Les premières qualifications se tiendront en janvier prochain, soit six mois après le lancement du concours et les participants ayant réussi à lire la moitié des livres convenus soit 25 livres seront retenus. Une séance de formation sur les techniques de résumer est prévue le 5 octobre en cours au profit, a-t-on annoncé.

BECHAR : Démarches pour la relance et l'institutionnalisation en festival national du Maoussem de Taghit

Des démarches sont actuellement entreprises par le secteur de la Culture auprès du ministère de tutelle pour la relance et l'institutionnalisation du festival local des arts populaires «Maoussem Taghit», a-t-on appris hier de la direction du secteur à Bechar. Ces démarches font suite à une recommandation adoptée en juin dernier par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) dont les membres ont souligné la nécessité de la réhabilitation et de l'institution de ce Maoussem en festival national des arts populaires et des produits touristiques, a-t-on précisé. La relance et l'institutionnalisation en festival national de cette manifestation constitue l'une des préoccupations locales dans le but de promouvoir les produits culturels et touristiques de la wilaya, a-t-on

souligné. La direction de la Culture a sollicité la tutelle pour approuver et soutenir cette recommandation dans un but de renforcement des outils de développement des activités touristiques et culturelles de la région, qui constitue un atout économique «très important» tant pour la commune touristique de Taghit que pour la wilaya de Bechar, a-t-on expliqué. Une fois institutionnalisée, le «Maoussem Taghit» peut être un moyen de drainage des investissements dans les secteurs culturels et touristiques, et sa réhabilitation, avec le concours financier des sponsors et autres donateurs publics ou privés, permettra d'en faire un des importants rendez-vous culturels et touristiques, local et national, pour différentes parties (artistes, opéra-

teurs économiques, artisans, et autres acteurs culturels et scientifiques), estimant des responsables de la direction de la culture.

Sa relance et institutionnalisation en festival national, avec la contribution aussi du secteur du tourisme et de l'artisanat, sera de plus un apport à la stratégie nationale de promotion et de développement du tourisme saharien et un réel produit touristique et culturel national, pour peu que son organisation soit confiée à des professionnels, poursuit-on.

Cette manifestation des arts populaires, dont le déroulement coïncide avec la campagne de récolte des dattes à Taghit, localité à vocation touristique (97 km au sud de Bechar), avait été organisée en six éditions durant les années 90, a-t-on rappelé.

RÉCIPiendaire du Doctorat HONORIS CAUSA : Lounis Ait Menguellet, un poète au vers profond

Musique sobre réduite au rôle de support, le chanteur Lounis Ait Menguellet (17 janvier 1950) a toujours fait le choix de mettre en avant dans ses œuvres la profondeur du vers.

Interprétées avec une voix d'or, les succès de l'aède, qui a vu sa carrière de chanteur d'expression kabyle couronnée mardi par un Doctorat honoris causa décerné par l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, en présence du ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, impressionnent par la beauté du verbe et l'insaisissable sens des poèmes interprétés.

Le secret de sa réussite réside dans ce verbe qu'il choisit avec minutie pour composer des poèmes dans un langage où se mêlent tradition orale et sensibilité d'un ciseleur du verbe.

Pas besoin de fioritures.

Le vers se suffit à lui-même quand il est beau, quelques douces notes de sa guitare et la magie se crée pour séduire des milliers de fans.

Un demi-siècle de carrière, 222 chansons et pas une ride, les tubes de Lounis sont toujours des succès.

Pétri dans une culture où l'on parle au figuré et l'on use de détours, de dictons et de proverbes, où le sens est à chercher au second degré, Ait Menguellet qui aime la compagnie des sages des villages de Kabylie, s'adresse, lui aussi, à son public dans un langage détourné.

Ses chansons son toujours à réécouter pour saisir son message.

D'ailleurs, ce choix ne lui a-t-il pas valu des colères, toutefois vite dissipées lorsque le sens est finalement compris, lorsque le jeune Ait Menguellet, qui voulait certainement bousculer sa société qui était fermée à tout ce qui est amour, a chanté Qimd G rebbiw (Guitare, reste sur mes genoux!).

Dans ce poème, l'enfant d'Ighil Bouammas, un village montagneux de la commune d'Iboudrarène (Tizi-Ouzou), s'est amusé à confondre, à s'y méprendre, l'image de la guitare avec celle d'une femme.

Chanson que l'on penserait pourtant... osée.

Lorsqu'elle est diffusée par la Radio (chaîne II à l'époque), on s'empressait, tout gêné, d'éteindre l'appareil pour ne pas l'écouter.

Entretien la confusion jusqu'à la fin, ce n'est qu'au dernier couplet que le chanteur nomme sa bien-aimée qui n'est autre que sa guitare, compagne de ses moments de joie et de tristesse.

Considéré comme l'un des pionniers de la chanson d'amour d'expression kabyle, Ait Menguellet, de son vrai nom Lounis Abdenebi, avait d'abord composé et interprété, au début de sa carrière en 1967, des chansons sentimentales, avant de passer aux chansons politiques dévoilant, à son corps défendant, un autre Lounis engagé dans toutes les causes qui touchent ses compatriotes, qu'elles soient identitaires, sociales ou sécuritaires.

La patrie (A ken-yekhdaw Rebbi), (Tamurt idourar), le terrorisme (Iminig N'yidh, Siwel-iyi-d Tamacahut), l'amour et la femme dans (Ur yetsadja, tayri) sont parmi les principaux thèmes abordés dans ses poèmes, dans cette nouvelle et seconde étape de sa carrière car, pour lui, le rôle de l'artiste est d'attirer l'attention des gens sur leur vécu et d'interpeller leur conscience. Souvent adulé, son public reste pourtant intransigeant avec lui.

L'homme «ordinaire, plus ordinaire que les ordinaires», comme il se présente lui-même, devient une idole, qui doit être infaillible.

Or, lorsqu'on est un grand artiste, on subit parfois les revers de ce statut et c'est ainsi qu'il a du affronter les critiques de nombre de ses fans en 2001.

Blessé, il leur répond deux ans plus tard, avec la chanson Nedjayawen amkan (Nous vous cédonnons la place).

Loïn de se laisser prendre dans le piège de la monotonie, la carrière de Lounis Ait Menguellet a connu une nouvelle étape, la troisième de sa carrière avec l'arrivée dans le monde de la chanson de son fils, Djaffar.

Premier fan de l'artiste, Djaffar a sur apporter un nouveau souffle à la chanson de son père par l'introduction de sonorités musicales autres que celle du mandole par l'introduction justement dosée de quelques instruments tout en respectant le style musical sobre de Lounis.

Une joyeuse association père-fils que les fans ont vite adoptée, au grand bonheur de Lounis qui, loin de penser à annoncer son retrait de la chanson, se voit offrir une nouvelle jeunesse par les encouragements de ses fans avides de sa poésie et qui lui réclament toujours du nouveau.

En recevant le titre honorifique d'Honoris Causa, Lounis, toujours humble, s'est dit fier de voir son nom associé à celui d'un autre chante de la culture amazighe, Mouloud Mammeri dont l'université éponyme qui l'a honoré est, pour l'auteur d'Asfru, un bastion des luttes pour la démocratie, l'identité amazighe et les droits de l'homme.

APS

JEUNESSE

Plusieurs projets relevant de la jeunesse et des sports en cours de réalisation à Bordj Bou Arreridj

Plusieurs projets relevant du secteur de la Jeunesse et des sports (DJS) sont en cours de réalisation dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris mardi du directeur local du secteur, Nouari Hamidi.

Parmi les projets attendus, figure notamment la réalisation, pour près de 44 millions de DA, d'aires de jeu pourvues de gazon synthétique dans les communes de Mansoura, Hamadia, Taglait, Medjana, Ain Tesra, Ain Taghourt et Bir Kasdali, selon la même source.

M. Hamidi a, dans ce contexte, révélé que les trois stades communaux de Ghilassa, Ras El Oued et d'El Achir seront bientôt réaménagés et revêtus de gazon synthétique dans le cadre du programme de développement sectoriel, pour un montant de 144 millions de DA.

Ce programme comprend également le lancement d'une étude de réalisation d'un stade de 2000 places au chef-lieu de wilaya, a-t-il ajouté, indiquant que ce projet, auquel une enveloppe de 190 millions de DA sera consacrée, sera probablement réalisé à la sortie ouest de la ville de Bordj Bou Arreridj.

Tous ces projets sont destinés à développer et à intensifier la pratique du sport, mais également à assurer une réelle prise en charge des potentialités sportives et des jeunes talents, a-t-on indiqué.

NBA: Une nouvelle formule pour relancer l'intérêt du All-Star game

La NBA compte mettre un terme à l'opposition traditionnelle entre joueurs de la conférence ouest et joueurs de la conférence est lors du All-Star game, a annoncé mardi l'association, désormais chaque capitaine choisira ses coéquipiers.

Le capitaine de chaque équipe sera le joueur qui aura reçu le plus de vote de la part du public, le processus de sélection pour les joueurs retenus pour disputer le All-Star game ne changeant pas. Le capitaine sera libre de choisir les joueurs qu'il veut, peu importe leur poste et leur conférence.

Autre changement, les All-Stars joueront pour la bonne cause puisque le match de gala lèvera des fonds pour des oeuvres de charité.

La réforme, qui prendra effet dès le prochain match des étoiles qui se disputera le 18 février 2018 dans le Staples Center de Los Angeles, vise à redonner de la compétitivité à une soirée qui voit souvent les joueurs faire le spectacle au détriment du jeu et où le déséquilibre entre les deux conférences penche au profit de l'ouest, vainqueur de 7 des 10 dernières éditions.

Le dernier All-Star game, disputé à la Nouvelle-Orléans s'était soldé par un record de points marqués (192-182 pour la conférence ouest), et avait poussé Adam Silver, le commissaire de la NBA à réagir en juin dernier: «Je crois que nous l'avons tous reconnu, et nous en avons parlé lors du dernier All-Star game, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il était nécessaire de redonner de la compétitivité».

SIDI BEL-ABBÈS:

Plusieurs équipes sportives locales honorées

Plusieurs équipes locales, qui se sont illustrées durant de la saison sportive 2016-2017, ont été honorées hier à Sidi Bel-Abbès.

La cérémonie, présidée par le wali de Sidi Bel-Abbès, Tahar Hachani au siège de la wilaya, est venue «encourager la pratique sportive dans la wilaya et apporter un soutien à différentes associations sportives pour s'illustrer da-



vantage lors des prochaines saisons sportives», a souligné le directeur de la jeunesse et des sports local, Mohamed Rayane.

Le même responsa-

bile a indiqué que la wilaya de Sidi Bel-Abbès a tenu à honorer les équipes sportives qui ont réalisé des résultats satisfaisants, à l'instar de l'équipe du Sporting

de Sidi Bel-Abbès en jeux d'échecs, celle de judo et d'autres nouvelles formations de football.

La wilaya de Sidi Bel-Abbès compte plusieurs sportifs participant à des championnats dans différentes disciplines et qui ont besoin d'encouragement de la part des autorités qui nécessitent un soutien moral et financier.

Les sportifs honorés ont exprimé leur satisfaction de cette initiative de la part des autorités de la wilaya pour encourager la pratique sportive et la compétitivité.

BOXE:

4 candidats pour le poste de directeur technique national (DTN)

Quatre candidats sont en course pour le poste de directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de boxe (FAB), a appris mardi l'APS auprès de l'instance fédérale.

«Nous avons transmis quatre dossiers pour le poste de DTN et nous sommes dans l'attente de la réponse du ministère de la Jeunesse et des Sports qui sera connue

incessamment, soit avant la tenue du collège technique national, prévu la prochaine semaine», a indiqué à l'APS le président de la FAB, Abdelhamid Draa.

Il s'agit de Mourad Meziane, ex-DTN de boxe, Khedim Djelloul, cadre de sport à la DJS de Relizane, Rabah Hamadache, ex-sélectionneur national de boxe et Mohamed Ayache, cadre de sport affecté à la

FAB.

Une fois nommé, le nouveau directeur technique national devrait, par la suite, procéder à la désignation des nouveaux staffs techniques nationaux de boxe, a-t-on ajouté.

Pour rappel, la sélection algérienne de boxe messieurs (seniors) est dirigée actuellement par Brahim Bedjaoui.

JUDO / MONDIAUX-2017 (VÉTÉRANS):

Ahmed Kebaili (-100 kg) remporte l'argent

Le judoka algérien Ahmed Kebaili a décroché la médaille d'argent de la catégorie M2 (35-39 ans) des -100 kg aux championnats du monde des vétérans, après sa défaite en finale face au Canadien Vitaly Polyansky, mardi à Olbia (Sardaigne, Italie).

En demi-finale de cette catégorie qui a regroupé 13 judokas, Kebaili avait éliminé le Français Gregory Pinel.



Un total de 841 judokas, représentant 51 pays participent à cet événement planétaire, organisé du 30 septembre au 3 octobre en Sardaigne, dans le sud de l'Italie.

L'Algérie et le Maroc sont les seuls représentants africains dans cette compétition, marquée par une participation respectivement 172 et 142 judokas.

MONDIAUX-2017 - 2^E JOURNÉE:

Le Cubain Larduet occupe la première place des qualifications du concours général

Le Cubain Manrique Larduet a fini à la première place des qualifications du concours général des Championnats du monde 2017 de gymnastique, mardi à Montréal.

Larduet, 21 ans, a dominé avec son total de 86,699 points les Chinois Xiao Ruoteng (86,297 pts) et le Russe David Belyavskiy (85,839 pts), tandis que l'Ukrainien Oleg Verniaiev, vice-champion olympique 2016, est 5e (85,431 pts).

Larduet, vice-champion du monde 2015, fait figure de favori pour succéder à la star de la discipline, le Japonais Kohei Uchimura, sextuple champion du monde en titre contraint à l'abandon la veille à cause d'une blessure à la cheville gauche à la réception d'un saut.

Il est également qualifié pour

les finales du sol (7e) et des barres parallèles (3e).

Les classements des qualifications messieurs:

- Concours général:
1. Manrique Larduet (CUB)
 2. Xiao Ruoteng (CHN)
 3. David Belyavskiy (RUS)
 4. Kenzo Shirai (JPN)
 5. Oleg Verniaiev (UKR)
 6. Lin Chaopan (CHN)
 7. Yul Moldauer (USA)
 8. Nile Wilson (GBR)
 9. Pablo Braegger (SUI)
 10. Ahmet Onder (TUR)
 11. Nikita Nagornyy (RUS)
 12. Orlando Calvo Moreno-Josimar (COL)
 13. Ferhat Arican (TUR)
 14. Caio Souza (BRA)
 15. Artur Davtyan (ARM)
 16. Marios Georgiou (CYP)

17. Philipp Herder (GER)
18. Kevin Cerda (MEX)
19. Eddy Yusof (SUI)
20. Artem Kuzmickas (LTU)
21. Robert Tvorogal (LTU)
22. Bae Garam (KOR)
23. Zachary Clay (CAN)
24. Joel Plata Rodríguez (ESP)
- ... Sol:
1. Kenzo Shirai (JPN)
2. Donnell Whittenburg (USA)
3. Yul Moldauer (USA)
4. Artem Dolgopyat (ISR)
5. Kim Hansol (KOR)
6. Eddie Penev (USA)
7. Manrique Larduet (CUB)
8. Bram Verhofstad (NED)
- ... Cheval d'arçons:
1. Max Whitlock (GBR)
2. Weng Hao (CHN)
3. Alexander Naddour (USA)

4. Xiao Ruoteng (CHN)
5. Oleg Verniaiev (UKR)
6. David Belyavskiy (RUS)
7. Saso Bertoneclj (SLO)
8. Harutyun Merdinyan (ARM)
- ... Anneaux:
1. Eleftherios Petrounias (GRE)
2. Denis Abliazin (RUS)
3. Ibrahim Colak (TUR)
4. Samir Ait Saïd (FRA)
5. Liu Yang (CHN)
6. Courtney Tulloch (GBR)
7. Igor Radivilov (UKR)
8. Arthur Zanetti (BRA)
- ... Saut:
1. Yang Hakseon (KOR)
2. Kenzo Shirai (JPN)
3. Marian Dragulescu (ROM)
4. Keisuke Asato (JPN)
5. Zachari Hrimcheche (FRA)
6. Igor Radivilov (UKR)

7. Kim Hansol (KOR)
8. Jorge Vega Lopez (GUA)
- ... Barres parallèles:
1. Oleg Verniaiev (UKR)
2. Zou Jingyuan (CHN)
3. Manrique Larduet (CUB)
4. David Belyavskiy (RUS)
5. Lin Chaopan (CHN)
6. Ferhat Arican (TUR)
7. Marcel Nguyen (GER)
8. Xiao Ruoteng (CHN)
- ... Barre fixe:
1. Epke Zonderland (NED)
2. Pablo Braegger (SUI)
3. Tin Srbic (CRO)
4. Oliver Hegi (SUI)
5. David Belyavskiy (RUS)
6. Bart Deurloo (NED)
7. Randy Leru (CUB)
8. Hidetaka Miyachi (JPN)

**COUPE D'ALGÉRIE (SENIORS) :
Le programme du 2^{ème} tour
éliminatoire régional Sud-est**

Programme du 2ème tour éliminatoire régional Sud-est (LRF Ouargla) de la coupe d'Algérie de football prévu ce week-end :

- IRB N'goussa - CRB In-Salah
- CRB Illizi - NRT Mermed
- AR Guerrara - CM Sidi-Amrane
- JS Sidi-Bouaziz- USB Hassi-R'mel
- CRB Tebesbest - A Sidi-Mahdi
- IRB Ain-Beida- O Magrane
- ES Moggar- ASC Ouargla
- IRB Berriane - CSSW Illizi
- CR Gouatine- DJ Ksar El-Hirane
- MC Sidi-Slimane- IRB Kheneg
- NRN Bouhoufala - JS Ksar El-Hirane
- MC Sokra- US Neza
- MCO Gaâda- NRAB Hassi-Delaâ
- CA Souf- CRB Ksar El-Hirane
- MB Beida- MC Saïd-Otba
- IRB Nekhla- NRB Megarine
- WE Meghaier- IR Hassi-Delaâ
- IRB Ouargla- ESB El-Oued.

**CHAMPIONNAT AMATEUR (4E J.) :
Le programme des
rencontres**

**Gr. Centre
Samedi (15h00)**

- RC Boumerdès - ES Ben Aknoun
- JS Haï El Djabal - MB Rouissat
- IB Lakhdaria - CRB Dar El Beïda
- JSD Jijel - IB Khemis El Khechna
- CR Beni Thour- WA Boufarik (huis clos)
- WR M'Sila - NARB Réghaïa
- RC Arbaâ - NC Magra
- US Oued Amizour - US Beni Douala (huis clos)

**Gr. Est
Demain (15h00)**

- USM Khenchela - AB Merouana (huis clos)
- NRB Touggourt - ASB Khroub
- US Chaouia - MC Mekhadma
- USM Ain Beïda - CRB Kais
- MO Constantine - USM Annaba
- AB Chelghoum Laïd - E Collo (huis clos)
- Hamra Annaba - HB Chelghoum Laïd
- US Tébéssa - CR Village Moussa

**Gr. Ouest
Samedi à 15h00.**

- MB Hassasna - CRB Ben Badis
- IRB El Kerma - ASB Maghnia
- SKAF Khemis - SCM Oran (huis clos)
- RCB Oued Rhiou - CRB Sendjas
- IRB Maghnia - ES Mostaganem
- ESM Koléa - CRB Ain Oussera
- OM Arzew - USMM Hadjout
- US Remchi - SA Mohammadia

**INTER-RÉGIONS (3E JOURNÉE):
Le programme des
rencontres**

**Gr. Ouest
Demain (15h00).**

- USM Oran - IRB Ain Hadjar
- JS Sig - IS Tighennif
- CR Témouchent - JR Sidi Brahim
- JSM Tiaret - MB Sidi Chahmi
- CRB Sfisef - JS Emir Abdelkader
- WA Mostaganem - ZSA Témouchent
- CRB Adrar - CRB Hennaya
- ICS Tlemcen - CC Sig

**Gr. Est
Demain :**

- US Souf - NRC Boudjelbana
- ORB Boumahra Ahmed - NRB Teleghma
- AB Barika - ASC Ouled Zouai
- NRB Grarem - ES Guelma
- IRB Robbah - NT Souf
- ES Besbes - ES Bouakeul
- Samedi :**
- NASR El Fedjoudj - MSP Batna
- IRB El Hadjar - WM Tébéssa

**Gr. Centre-Est
Demain (15h00).**

- AS Bordj Ghedir - DRB Baraki
- CRB Ouled Djellal - NRB Ouled Derradj
- FC Bir El-Arch - CRB Ain Djasser
- IRB Ain Lahdjar - OM Ruisseau
- JS Azazga - MB Hassi Messaoud
- MB Bouïra - Hydra AC
- IRB Berhoum - CA Kouba
- USM Sétif - SA Sétif

APS

**LIGUES 1 ET 2 MOBILIS:
Un match à huis clos
pour l'USM Blida et la JSM Béjaïa**

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé un match à huis clos à l'USM Blida et la JSM Béjaïa pour «utilisation de fumigènes et jets de projectiles» lors de leurs rencontres face respectivement au NA Hussein-dey et à l'ASO Chlef, comptant pour la quatrième journée de Ligues 1 et 2 Mobilis.

Outre le huis clos, les deux équipes devront s'acquitter également d'une amende de 200.000 DA chacune, a indiqué la LFP sur son site officiel.

D'autre part, l'entraîneur de l'USM Blida Zane Kamel a écopé d'un match de suspension et 30.000 DA d'amende.

La commission de discipline a sanctionné aussi d'un match de suspension plusieurs joueurs de Ligue 1 Mobilis pour «contestation de décision».

Par ailleurs, trois clubs de Ligue 2 ont été sanctionnés d'une mise en garde et d'une amende de 100.000 DA.

Il s'agit du MC Saïda, GC Mascara et CA Bordj Bou Arreridj.

Deux joueurs évoluant en Ligue 2 Mobilis, en l'occur-



rence Aïch Rabah (RC Relizane) et Kaneche Mohamed (JSM Skikda), sont suspendus deux matchs plus 20.000 DA d'amende pour «échange de coups».

**MATCH AMICAL :
Retrouvailles entre le WA Tlemcen
et le MC Oran sous le signe de la réconciliation**

Le WA Tlemcen accueille le MC Oran aujourd'hui (16h00) au stade des frères Zerga à Tlemcen dans un match amical par lequel les deux formations de l'Ouest algérien scelleront leur réconciliation.

Les relations entre les deux clubs ont souvent été tumultueuses. Les matchs des deux équipes étaient d'ailleurs marqués par des scènes de violence notamment au niveau des tribunes.

Toutefois, depuis la relégation des Tlemceniens en Ligue deux, puis en division amateur, il y a de cela trois saisons, les deux antagonistes ne se sont plus affrontés.

Les retrouvailles entre les deux équipes, en match amical soit-il, a été saluée dans les milieux des deux clubs, non

sans appeler à d'autres initiatives de ce genre pour "endiguer définitivement le phénomène de la violence dans les stades qui a pris de l'ampleur ces dernières années .

Outre cet aspect, les retrouvailles entre Widadis et Mouloudéens devraient énormément servir aux deux «teams» à l'occasion de cette mini-trêve qu'observe le championnat professionnel dans ses deux paliers.

Un test qui devra être mis à profit par les deux entraîneurs pour corriger les lacunes constatées après cinq journées de compétition, estime-t-on du côté des staffs techniques des deux voisins.

Le WAT a d'ailleurs attendu jusqu'à la cinquième journée, soit la précédente,

pour signer sa première victoire depuis son retour, en ce début d'exercice, en Ligue deux.

Son test face au MCO sera sans doute une aubaine pour bien préparer son déplacement à Oran pour y affronter l'ASM Oran, ce 13 octobre dans un derby inédit comptant pour la sixième journée de la Ligue deux.

Pour sa part, le MCO, qui a de nouveau calé à domicile en concédant le nul contre l'USM Bel Abbès (1-1), vendredi passé une semaine après sa victoire sur le terrain du DRB Tadjanet, prépare sa rencontre en déplacement face à l'USM El Harrach, le 14 octobre, pour le compte de la sixième journée aussi de la Ligue une.

**LIGUE 2 MOBILIS :
Le RC Relizane risque une nouvelle
défalcation de points**

Le RC Relizane, relégué en Ligue 2 à cause notamment de la défalcation de trois points par la Ligue de football professionnel (LFP) la saison passée, est exposé à la même sanction s'il ne régulariserait pas la situation financière de quatre de ses anciens joueurs.

Une correspondance dans ce sens a été adressée à la direction du club par la Cham-

bre de résolution des litiges (CRL), le sommant de payer ses dettes envers les joueurs Rachid Benharoun, Keddad Chouaïb, Mourad Benayad et Amine Benmokhtar, et ce, avant le 15 décembre prochain, apprend-on mercredi de la LFP.

Cette affaire intervient au moment où le «Rapid» se débat dans d'énormes pro-

blèmes financiers ayant conduit à une grève enclenchée par les joueurs depuis trois jours et qui se poursuit toujours.

Les coéquipiers de Mohamed Derrag exigent le paiement des arriérés de leurs salaires, alors que le président Mohamed Hamri se dit incapable de satisfaire la doléance de ses capés en ces moments

de «vaches maigres». La grève des joueurs du RCR pourrait les stopper dans leur élan, eux qui restent sur deux victoires de rang, l'une sur le terrain du CA Batna et l'autre à domicile contre la JSM Skikda.

Deux victoires par lesquelles l'équipe s'est rachetée de son départ raté en championnat.

**NAPLES:
Ghoulam va prolonger contre 2,5 millions
d'euros par saison avec bonus (médias)**

Le défenseur international algérien Faouzi Ghoulam devrait prolonger son contrat avec Naples contre 2,5 millions d'euros par saison avec bonus, rapportait hier mercredi le site spécialisé tuttomercato citant un rapport de la chaîne de télévision italienne publique Rai.

Selon de nouveaux détails sur le renouvellement éventuel du contrat du défenseur algérien, Ghoulam toucherait 2,5 millions d'euros par saison avec des bonus qui pourraient atteindre les 500.000 euros.

Selon la même source, les négociations sont encore ouvertes sur la clause de résiliation du contrat qui

pourrait atteindre les 30-40 millions d'euros avec une partie de la somme reversée au joueur.

L'ancien Stéphanois qui a rejoint les rangs de Naples en 2014, pourrait profiter de la trêve internationale pour parapher son nouveau bail avec le leader du championnat d'Italie.

Ghoulam, qui n'a pas rejoint le stage des Verts à Sidi-Moussa (Alger) pour cause de "maladie", a déclaré forfait pour le match de la sélection algérienne contre le Cameroun de samedi à Yaoundé pour le compte de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018.



Medjani : «L'Algérie repartira de l'avant dans deux ou trois années»

Le défenseur algérien Carl Medjani, qui a mis récemment un terme à sa carrière internationale, a estimé que l'équipe nationale allait repartir de l'avant dans les prochaines années et se relèverait de son échec aux éliminatoires de la Coupe du Monde 2018 de football.

«Je crois que si l'on arrive à se soigner de nos blessures, l'Algérie revivra sans aucun doute de nouveaux grands moments de football. Il faut juste se dire les choses. J'en suis certain, dans deux ou trois années, elle repartira de l'avant et ce sera génial. C'est tout ce que je souhaite», a indiqué Medjani dans un entretien avec RFI.

Le joueur aux 56 sélections et 3 buts avec les Verts a décidé de prendre sa retraite internationale après sept années au service de l'équipe, ponctuées par deux Coupes du Monde en 2010 en Afrique du Sud et 2014 au Brésil.

«Au lieu de penser à demain, j'ai pensé à ce qui pourrait se faire à long terme. J'aurais voulu arrêter sur une dernière qualification en Coupe du Monde et d'éventuellement jouer mon troisième Mondial après l'Afrique du Sud et le Brésil.

Comme nous avons été éliminés, je préfère me retirer maintenant pour laisser à la nouvelle génération qui va arriver le temps de travailler et de se forger.

J'aurais pu aller jusqu'à la CAN-2019, mais je sais que la nouvelle direction pense à rajeunir l'effectif et je ne voulais pas m'accrocher», a-t-il dit.

Au cours de sa carrière internationale avec les Verts, la nouvelle recrue de Sivasspor (Super Lig turque) a connu plusieurs entraîneurs mais c'est le coach bosnien Halilhodzic qui gardera une place privilégiée dans son cœur.

«Je ne remerciais jamais assez Vahid Halilhodzic pour tout ce qu'il m'a apporté au sein de l'équipe nationale. J'ai vécu des moments exceptionnels avec lui et son staff. C'est quelqu'un que je porte haut dans mon cœur et que j'estime. Je suis heureux pour lui, car il a qualifié le Japon et il va pouvoir vivre un nouveau Mondial», a-t-il souligné.

L'ancien défenseur de l'AS Monaco a également beaucoup d'estime pour le technicien français Christian Gourcuff qui avait succédé à «coach Vahid» après le Mondial brésilien.

«(...) Je pense que c'était le meilleur choix à l'époque. L'aventure, si elle avait perduré, aurait certainement été productive. Il n'a pas voulu poursuivre après la CAN-2015 et c'est arrivé au plus mauvais moment.

Les matchs avec lui ont été de qualité et il était très apprécié par le groupe. Nous avons été tristes de ne pas continuer», a-t-il dit. En revanche, Medjani n'a pas été tendre avec le sélectionneur belge Georges Leekens qui l'a écarté de la CAN-2017 au Gabon : «En ce qui concerne Georges Leekens, j'ai trouvé que ses explications n'avaient ni queue ni tête au moment où il m'annonce que je ne venais pas au Gabon pour la CAN-2017. Il a beaucoup parlé, promis une grande CAN et ensuite prétendu qu'il n'avait pas eu assez de temps pour travailler. Je crois qu'il n'a été franc avec personne.» Interrogé sur ses plus beaux souvenirs avec les Verts, il cite entre autres la qualification au Mondial-2014 face au Burkina Faso et surtout le match contre la Russie (1-1) qui a permis à l'Algérie de passer en 8es de finale. «Je n'oublierai pas la qualification à Blida pour le Mondial-2014 face au Burkina Faso.

Et puis il y a ce match face à la Russie au Brésil et ces trois coups de sifflet finaux qui nous font comprendre que l'on entre dans l'histoire du football algérien avec cette qualification pour les huitièmes de finale. C'était tellement fort.»

Bennacer (Empoli) appelé en renfort par Alcaraz

Le milieu de terrain international algérien d'Empoli (Italie) Ismaël Bennacer a été appelé à la rescousse par le sélectionneur national Lucas Alcaraz pour combler les absences enregistrées aux sein des «Verts» à la veille de leur déplacement à Yaoundé, pour défier le Cameroun dans le cadre de la 5e et avant-dernière journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018, a annoncé mardi la Fédération algérienne de football (FAF).

«Vu les absences enregistrées dans le stage de préparation de la sélection nationale pour le match contre le Ca-

meroun, le sélectionneur national Lucas Alcaraz a décidé d'appeler en renfort l'international algérien Ismaël Bennacer» a indiqué la FAF dans un communiqué, en précisant que le milieu offensif d'Empoli «arrivera mardi à Alger».

Le défenseur Faouzi Ghoulam (SS Naples) et le meneur de jeu Yacine Brahimi (FC Porto) comptent parmi les absents pour ce match de prestige contre les Lions-Indomptables.

Le match Cameroun - Algérie est prévu samedi prochain (17h00) au Stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé.

COUPE DU MONDE 2018 (QUALIF./5E J.) CAMEROUN-ALGÉRIE: Alcaraz : «On visera la victoire à Yaoundé»

Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie de football, Lucas Alcaraz, a indiqué hier que son équipe jouerait pour la gagne contre le Cameroun samedi à Yaoundé (17h00) pour le compte de la cinquième et avant-dernière journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018.



«Au-delà du classement FIFA, je voudrais remporter cette rencontre. Nous allons à Yaoundé pour gagner. Nous allons tout faire pour renouer avec la victoire et redonner de la joie au public même si l'équipe est éliminée», a déclaré Alcaraz en conférence de presse au centre technique national à Sidi-Moussa (Alger).

La rencontre entre le Cameroun et l'Algérie est sans enjeu puisque les deux sélections sont d'ores et déjà éliminées de la course à la Coupe du Monde Russie 2018.

L'Algérie, qui reste sur un double échec face à la Zambie (3-1, 1-0), est lanterne rouge du groupe B avec un seul point, devancée par le Cameroun (3 pts).

La qualification dans ce groupe se jouera entre le Nigeria (10 pts) et la Zambie (7 pts), lesquels s'affrontent samedi à Uyo.

Interrogé sur la mise à l'écart du trio Bentaleb, Slimani et Mahrez, non-retenu pour le match de samedi, le technicien espagnol a estimé que leur absence n'aura pas d'incidence sur le rendement de l'équipe.

«Nous travaillons dans d'excellentes

conditions et l'ambiance dans le groupe est très bonne.

J'ai déjà travaillé avec la majorité des joueurs à l'exception du défenseur de l'USM Alger Farouk Chafai», a-t-il affirmé.

La sélection algérienne se rendra jeudi à Yaoundé à bord d'un vol spécial pour affronter son homologue des Lions Indomptables du Cameroun.

Quant à la demande sur son avenir à la tête des Verts, d'autant que plusieurs l'annoncent sur le départ à l'issue du match de la dernière journée des qualifications du Mondial face au Nigeria en novembre prochain, l'ancien coach de Grenade n'a tout simplement pas soufflé mot à ce sujet.

'L'objectif qu'on m'a assigné est d'aller le plus loin possible dans la CAN-2019'

Le sélectionneur espagnol de l'Algérie, Lucas Alcaraz, a affirmé mercredi à Alger que l'objectif qui lui a été assigné dans le contrat le liant à la Fédération algérienne de football (FAF) était de qualifier l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique des nations-2019 (CAN-2019) et d'aller le plus loin pos-

sible dans le tournoi.

«Je suis lié à la Fédération algérienne de football par un contrat et l'objectif qui m'a été assigné dans ce contrat consiste à qualifier l'équipe nationale à la CAN-2019, puis à aller le plus loin possible», a-t-il indiqué en conférence de presse au Centre technique national de Sidi-Moussa, affirmant que

d'éventuels faux-pas contre le Cameroun et le Nigeria, pour le compte des 5e et 6e journées des qualifications au Mondial-2018, ne risquent pas de remettre en cause son avenir.

Après la double défaite de l'Algérie contre la Zambie (3-1, 1-0) pour le compte des 3e et 4e journées des qualifications au Mondial-2018, synonyme d'élimination de la course au rendez-vous russe, des bruits ont commencé à circuler concernant l'avenir d'Alcaraz à la tête des Verts et que cette insuffisance de résultats allait peut-être conduire à une rupture de son contrat avant qu'il ne soit arrivé à terme.

La dernière sortie médiatique du Bureau fédéral, ayant annoncé il y a deux semaines que finalement, il ne maintiendrait Alcaraz que jusqu'au dernier match contre le Nigeria, avant de discuter à nouveau de son avenir, n'a fait qu'accroître le doute qui planait sur l'avenir de l'Espagnol au-delà du 6 novembre prochain.

La sélection algérienne n'a disputé qu'un seul match dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2019, remporté à domicile contre le Togo (1-0).

COUPE DU MONDE 2018 (QUALIFICATIONS) : Afrique du Sud-Sénégal sera rejoué le 10 novembre

Le match Afrique du Sud-Sénégal du 12 novembre 2016, dont la FIFA a demandé la reprogrammation, sera rejoué le 10 novembre prochain à 19h00

(locales) au Peter-Mokaba Stadium de Polokwane dans le cadre des éliminatoires du Mondial-2018, a indiqué la Fédération internationale de football (FIFA).

L'instance internationale a décidé de la reprogrammation de cette rencontre comptant pour la 2ème journée des éliminatoires de la Coupe du monde, en raison de «décisions hasardeuses» de l'arbitre du match, accusé d'en avoir manipulé le résultat.

L'arbitre de la rencontre, le Ghanéen Joseph Lamptey, désormais suspendu à vie de toute activité liée au football, avait notamment accordé un penalty jugé non-valable aux Bafana-Bafana.

Ces derniers avaient fini par remporter le gain de la partie (2-1). Quatre jours après le remake de leur confrontation du 12 novembre dernier, les deux sélections vont à nouveau s'affronter le 14 novembre à

Dakar, au stade Léopold-Sédar-Senghor, pour le compte de la dernière journée des éliminatoires (groupe D).

En attendant, pour la 5ème journée du groupe, le Sénégal ira défier le Cap-Vert à Praia, tandis que l'Afrique du Sud accueillera le Burkina Faso à Johannesburg.

Le Burkina Faso et le Cap-Vert ne comptent plus que deux matchs à jouer dans ces éliminatoires, contre trois pour l'Afrique du Sud et le Sénégal.

La situation dans la poule D se présente comme suit : 1er Burkina Faso 6 points (+2), 2ème Cap-Vert 6 points (-2), 3ème Sénégal 5 points (+2), 4ème Afrique du Sud 1 point (-2).

ADRIEN SILVA DOIT ATTENDRE JANVIER

C'est l'un des ratés du mercato estival 2017. Alors que le transfert d'Adrien Silva (28 ans) du Sporting Portugal à Leicester était bouclé dans les dernières heures du marché des transferts, les documents sont arrivés avec 14 secondes de retard. Après avoir refusé d'homologuer l'opération, la FIFA a rejeté l'appel de la Fédération anglaise (FA). L'international portugais devra donc patienter jusqu'à janvier pour jouer avec les Foxes.



PIQUÉ NE VEUT PAS PARTIR

En prenant officiellement position en faveur de l'indépendance de la Catalogne, le défenseur central du FC Barcelone, Gerard Piqué (30 ans, 94 sélections et 5 buts) s'est mis les supporters espagnols à dos. Face à la polémique, l'ancien Mancunien a choisi de s'exprimer publiquement en conférence de presse hier.

"Le premier jour d'entraînement a été difficile. Ce n'est pas agréable quand les gens qui soutiennent ton équipe sont contre toi. Je suis ici pour tenter d'inverser la tendance", a commencé Piqué. "Il n'est pas possible de remettre en cause mon implication. Je viens ici depuis que j'ai quinze ans. Je considère que c'est une famille. Cela me peine qu'on puisse douter de mon implication", a-t-il poursuivi.

"C'est une grande fierté de jouer pour cette sélection", assure le Barcelonais, qui estime qu'un "indépendant peut jouer dans la sélection. L'indépendantisme n'est pas contre l'Espagne", même s'il précise que ce n'est pas son cas. Piqué n'a donc pas l'intention de quitter la Roja.

Ribéry poussé dehors en juin ?

Au Bayern Munich depuis 2007, Franck Ribéry (34 ans, 6 matchs en Bundesliga cette saison) dispute peut-être sa dernière saison en Bavière. Alors que son contrat se termine en juin et qu'il est indisponible entre 8 et 10 semaines suite à une blessure au genou, Bild annonce que plusieurs dirigeants souhaitent le départ du Français en fin de saison, tout comme celui d'Arjen Robben.

Le club bavarois traverse actuellement une crise et certains décideurs veulent débiter une nouvelle ère et se séparer de plusieurs joueurs historiques. L'occasion aussi de faire de la place dans la masse salariale pour recruter de nouveaux éléments l'été prochain. Reste à savoir ce qu'en pensera le nouvel entraîneur toujours attendu en Bavière.



Deux priorités pour l'été prochain

Antonio Conte n'a pas vraiment apprécié le mercato réalisé cet été par les dirigeants de Chelsea, qui ont notamment raté Romelu Lukaku, parti à Manchester United. Pour se rattraper et éviter un départ du technicien italien, la direction du club londonien se penche déjà sur le futur recrutement estival, avec deux priorités. Selon le Mirror, les Blues ont l'intention de se mêler à la lutte pour Alexis Sanchez (28 ans, 5 matchs en Premier League cette saison), en fin de contrat en juin et annoncé au PSG, à Manchester City et à Manchester United. Chelsea veut également relancer le dossier Alex Sandro (26 ans, 4 matchs et 1 but en Serie A cette saison), déjà pisté cet été et resté à la Juventus Turin. Une offre de 67 millions d'euros est évoquée. D'ici-là, il peut se passer encore beaucoup de choses.

Kurzawa forfait, Amavi en renfort !

Comme pressenti, Layvin Kurzawa (25 ans, 9 sélections et 1 but) ne participera pas aux deux prochains matchs de l'équipe de France contre la Bulgarie (7 octobre) et la Biélorussie (10 octobre), dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2018. Touché à l'entraînement, le latéral gauche souffre d'une entorse du ligament collatéral médial. Le Parisien quitte donc le rassemblement des Bleus et il est remplacé par le Marseillais Jordan Amavi (23 ans), convoqué pour la première fois par Didier Deschamps et récompensé de ses récentes bonnes performances avec l'OM. C'est le Barcelonais Lucas Digne qui sera titulaire lors de ces deux rencontres.

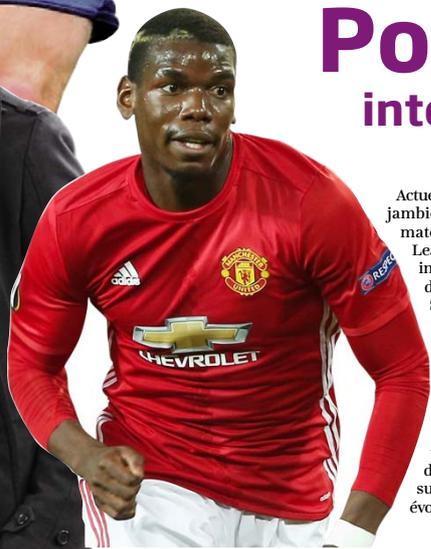
Guardiola connaît le nouveau coach

Depuis le licenciement de Carlo Ancelotti jeudi dernier, le Bayern Munich recherche activement son nouveau coach. Lundi, le président munichois Uli Hoeness a rencontré Josep Guardiola pour lui demander des conseils concernant le futur entraîneur du club allemand (voir ici). Et l'actuel manager de Manchester City connaît désormais le nom de l'heureux élu. "Je lui ai dit que nous allions annoncer dans les prochains jours. Et il a été satisfait", a déclaré Hoeness pour le média munichois AZ. Pour rappel, Luis Enrique, libre depuis son départ du FC Barcelone en fin de saison dernière et ancien coéquipier de Guardiola, a été évoqué pour occuper le banc du Bayern.



Pogba interdit de basket

Actuellement blessé aux ischio-jambiers, Paul Pogba (24 ans, 4 matchs et 2 buts en Premier League cette saison) s'est vu interdire de jouer au basket durant sa convalescence. Selon le Sun, le staff de Manchester United craint que la pratique de ce sport fragilise ses chevilles et ses genoux. D'après le tabloïd, les Red Devils pensent aussi que sa tendance à dunker pourrait être à l'origine de sa blessure, alors qu'un surentraînement était aussi évoqué par la presse anglaise.



FRANCE-ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE L'humanisme et la spiritualité interreligieuse de l'Emir Abdelkader au centre d'un colloque à Nîmes

L'humanisme et la spiritualité interreligieuse de l'Emir Abdelkader sera au centre des débats du colloque organisé du 16 au 18 octobre par l'Académie de Nîmes, a-t-on appris hier de cette société savante.

"D'une rive à l'autre de la Méditerranée occidentale. Hier, aujourd'hui et demain" est le thème de ce projet sur lequel ont planché des membres de l'Académie de Nîmes durant trois ans, pour le construire afin de mettre en valeur les richesses artistiques et culturelles des pays méditerranéens.

Avec des chercheurs, hauts fonctionnaires, conservateurs de musée français et algériens, les travaux de ce colloque se déclineront en regards pluriels, échanges intellectuels et humains dans la quête d'un changement de mentalités afin de vivre dans la tolérance.

La première journée sera totalement dédiée à l'Emir Abdelkader avec une riche thématique axée sur son legs spirituel, humaniste et politique qui se termine par une table-ronde autour du "dialogue interreligieux aujourd'hui et demain".

Plusieurs personnalités et chercheurs devront intervenir lors de ce premier jour, notamment Idriss Jazairi, Chamyl Boutaleb et Habib Merbet Al-Hassani al-Djazairi.

La deuxième journée sera consacrée à l'évolution des sciences dans les pays méditerranéens où il sera question de revisiter la médecine et la philosophie arabes, la naissance des neurosciences en Méditerranée, et les mathématiques en Méditerranée.

Des académiciens et des chercheurs interviendront dans deux tables-rondes distinctes, parmi lesquels on peut citer les Algériens Ahmed Djebbar, Mahmoud Aroua et les Français François Clarac, Hubert Ceccaldi et Alain Gaudemer.

Au cours des travaux de la troisième et dernière journée, les organisateurs ont prévu, avec des architectes et chercheurs, des débats autour de la Casbah d'Alger, de la Médina de Tunis et autour "des expressions artistiques et influences stylistiques de part et d'autre de la Méditerranée".

ALGÉRIE-TUNISIE Des rencontres professionnelles algéro-tunisiennes à Oran mercredi prochain

Des Rencontres professionnelles algéro-tunisiennes auront lieu le 11 octobre prochain à Oran, avec la participation de plus d'une dizaine d'entreprises tunisiennes et une trentaine autres nationales, a-t-on appris hier des organisateurs.

Organisées par la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie, ces rencontres visent à renforcer la coopération entre les entreprises des deux pays et de dégager de nouvelles perspectives pour un partenariat gagnant-gagnant dans plusieurs créneaux d'activités.

Il s'agit principalement des secteurs du bâtiment et de la construction, des études et de l'Engineering, de l'architecture et de l'urbanisme, des infrastructures, du mobilier de maison et de l'appareillage électrique pour bâtiment, précise-t-on de même source.

Les hommes d'affaires tunisiens vont également prendre connaissance des plus importants projets qui seront lancés dans le cadre des préparatifs des Jeux Méditerranéens 2021 qu'abritera la capitale de l'Ouest du pays.

Durant les quatre dernières années, le volume des échanges commerciaux entre les deux pays voisins a quasiment doublé, en atteignant 1,5 milliard d'euros, ont rappelé les organisateurs.

De même source, on indique que plus de 200 sociétés tunisiennes actives en Algérie dans différents secteurs, tels que l'agroalimentaire, les matériaux de construction, les pièces automobiles, le textile, l'habillement et les services (bureaux d'études et engineering).

APS

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ : L'Algérie abritera le futur institut de recherches gazières

La 19e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) a décidé officiellement, hier à Moscou, que l'Algérie abrite le futur siège de l'institut de recherches gazières.

En confiant ce projet à l'Algérie, les pays membres du FPEG confirment ainsi la résolution adoptée, en ce sens, en 2015 lors du Sommet des chefs d'Etats et de gouvernement.

La décision prise à Moscou, intervient après la présentation de l'étude de faisabilité élaborée par un bureau d'études international, laquelle a démontré l'apport considérable qu'apportera cet institut, une fois réalisé, aussi bien pour le FPEG en tant qu'institution, que pour ses pays membres.

La réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz s'est tenue mercredi à Moscou, pour examiner la situation du marché mondial du gaz et élaborer une stratégie commune pour la période 2018-2022.

Tenue en présence du ministre russe de l'Energie Alexander Novak et du secrétaire-général sortant, l'Iranien Mohammed Adeli, la 19e réunion ministérielle a vu la participation des ministres du secteur de l'ensemble des pays membres, dont l'Algérie représen-



tée par le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni. M. Guitouni a pu s'entretenir, en marge des travaux, avec ses homologues de Russie, d'Egypte Tarek al-Molla, du Venezuela Eulogio Del Pino, et du Qatar Mohammed al Sada.

ALGÉRIE-ITALIE-LIBAN-TCHAD Le ministre des Travaux publics et des Transports reçoit les ambassadeurs d'Italie, du Liban et du Tchad

Le ministre des Travaux publics et des transports, Abdelghani Zaalane, a reçu hier à Alger les ambassadeurs d'Italie, du Liban et du Tchad en Algérie, respectivement Pasquale Ferrera, Ghassan al-Moualim et Ibrahim Haroun Baharadine, indique un communiqué du ministère.

L'audience accordée à l'ambassadeur d'Italie a porté sur les principaux volets de la coopération et du partenariat entre l'Algérie et l'Italie et les moyens de les promouvoir, ajoute la même source.

Les deux responsables ont évoqué plusieurs questions d'intérêt commun notamment ceux en ce qui concerne le transport aérien, le rail et l'autoroute est-ouest, objet d'un suivi constant par les deux parties.

Ils se sont félicités des bonnes relations de coopération bilatérale dans le domaine des Travaux publics et des transports, ajoute le document.

Lors de son entretien avec l'ambassadeur du Liban qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, M. Zaalane et M. Ghas-

san al-Moualim ont salué les bonnes relations qui lient les deux pays et la coopération fructueuse notamment dans le domaine des Travaux publics et des transports. Concernant l'entretien avec l'ambassadeur tchadien, la même source a indiqué qu'il s'inscrit dans le cadre du renforcement et du développement des voies de la coopération et du partenariat entre l'Algérie et le Tchad dans le domaine des Travaux publics et des transports. L'entretien a porté sur les principaux volets de coopération et de partenariat

entre les deux pays et les modalités de leur développement, ajoute le document, précisant que les deux parties ont évoqué nombre de points d'intérêt commun relatifs notamment au transport aérien et à la transsaharienne, un projet "vital" pour la région notamment en termes de facilitation des échanges commerciaux entre les deux pays. M. Zaalane et l'ambassadeur tchadien ont salué le bon niveau des relations unissant l'Algérie et le Tchad dans le secteur des Travaux publics et des transports.

ALGÉRIE-ITALIE M. Yousfi évoque la coopération industrielle et minière avec l'ambassadeur d'Italie

Le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, a reçu hier à Alger, l'ambassadeur d'Italie, M. Pasquale Ferrera, avec lequel il a évoqué la coopération bilatérale dans les domaines de l'industrie et des mines, a indiqué un communiqué du ministère.

A cette occasion, M. Ferrera a mis en exergue la volonté des entreprises de son pays d'intensifier leur implantation en Algérie à travers des projets de par-

tenariat industriel dans divers domaines d'activité, tels que l'industrie automobile et le machinisme agricole, indiquant que le constructeur automobile Fiat a déjà entamé des démarches en vue de son implantation en Algérie, a précisé la même source.

Pour sa part, M. Yousfi a souhaité une "forte" implication des entreprises italiennes en Algérie à travers des projets d'investissement qui ciblent "non seu-

lement le marché national, mais également l'export".

Le ministre a, en outre, assuré son interlocuteur de l'appui à tous les projets de partenariats entre les entreprises des deux pays, en exprimant le souhait de l'engagement de projets d'investissement dans le domaine des mines, particulièrement celui de l'exploitation des gisements de marbre, de granit, et des autres pierres décoratives.

COOPÉRATION ALGÉRO-FINLANDAISE: Volonté «commune» de renforcer le développement social

L'Algérie et la Finlande ont exprimé mardi à Alger leur volonté «commune» de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine du développement social, de la protection des personnes âgées et des femmes, à l'issue de l'audience accordée par le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia, à l'ambassadeur de Finlande en Algérie, Mme Tuula Svinhufvud. Lors de cette audience, accordée à la demande de l'ambassadeur, les deux parties ont ainsi exprimé «leur volonté commune de développer des moyens de coopération, en particulier dans le domaine du développement social, de la protection des personnes âgées ainsi que de la protection et de la promotion des femmes», précise

dans un communiqué, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Après avoir procédé à des échanges notamment sur les politiques sociales poursuivies dans leurs pays respectifs dans le domaine de la promotion de la femme et la protection des enfants, la ministre a présenté «les missions dévolues au secteur en matière d'accompagnement et de soutien des catégories de populations vulnérables, les programmes destinés au développement social ainsi que le dispositif du micro-crédit et les programmes de protection et de promotion de personnes handicapées», conclut la même source.